

CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales

1595, Avenue Charles de Gaulle, 01 BP 1919 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél. : 50 36 96 14/32 – Fax : 50 36 96 33 – courrier@capes.bf – www.capes.bf

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

Novembre 2005

AVANT-PROPOS

La présente étude, initialement intitulée *Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) : bilan et perspectives*, a été réalisée par les experts du CAPES que sont :

- Dr Elie Justin OUEDRAOGO, ex-Directeur Exécutif et économiste du développement ;
- Dr Basga Emile DIALLA, Expert en sociologie, Directeur Exécutif par intérim ;
- Dr Victor SANOU, Expert en communication ;
- Dr Seglaro Abel SOME, Expert en économie des institutions ;
- Dr Abdoulaye ZONON, Expert en macroéconomie.

Elle a connu la participation de MM. Rafa Maman Laouali ABDYOU, Barthélemy BIMENA, Sié Christophe PALENFO et Antoine YERBANGA, stagiaires économistes au CAPES entre juillet 2003 et décembre 2005.

Pour la rédaction de la première version de ses termes de référence en juin 2003, l'étude a bénéficié d'apports de MM. Tankien DAYO et Alain SIRI, économistes à l'époque, respectivement au Secrétariat Technique pour la Coordination des Programmes de Développement Economique et Social (STC/PDES) et au Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes Financiers (SP/PPF).

L'étude met également à contribution un groupe de travail constitué de personnes venant de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de partenaires techniques et financiers¹ et qui s'est réuni la première fois le 22 avril 2004 pour amender les termes de référence de l'étude.

Enfin, des experts nationaux ont été consultés sur la mise en œuvre des PAS au Burkina, sur les perspectives burkinabè de développement économique et sur la construction d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC). Il s'agit respectivement de M. Bissiri SIRIMA, anciennement Secrétaire Permanent pour le suivi des PAS et du STC/PDES ; de M. Bonoudaba DABIRE, anciennement Secrétaire Permanent du STC/PDES ; et de l'équipe MIMAP (*Microeconomic Impacts of Macroeconomic and Adjustment Policies*) de l'Université de Ouagadougou, composée des Dr Kassoum ZERBO, Bernard K. BONZI, Claude WETTA, Samuel T. KABORE et de M. Fidèle BAMA.

¹Il s'agit précisément (en italique les structures présentes à la réunion du 22 avril 2004) de la *Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP)*, du *STC/PDES*, de la *Direction Générale de la Coopération (DGCOOP)*, de la *Direction Générale des Impôts (DGI)*, du *Ministère en charge de la culture*, du *Ministère en charge des ressources animales*, de l'*Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)*, de la *Commission de Privatisation*, de la *Commission Nationale de la Décentralisation (CND)*, de l'*Unité d'Exécution de la Réforme du Secteur de l'Energie*, du *Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE)*, du *Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP/CPSA)*, du *Secrétariat Permanent du deuxième Programme Sectoriel des Transports (PST-2)*, du *Secrétariat Permanent du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB)*, de l'*Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)*, de la *Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF)*, du *Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB)*, du *Groupe Professionnel des Industriels (GPI)*, du *Groupe Professionnel des Miniers du Burkina (GPMB)*, de l'*Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina (APBEFB)*, du *Réseau des Communications Sociales (RCS)*, du *Centre d'Etude, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)*, du *Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)*, d'*Impact Plus*, de la *Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)*, de l'*Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)*, du *Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*, de la *Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI)*.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1	9
MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT	9
1.1 LA METHODE AVANT-APRES	9
1.2 LA METHODE DU GROUPE DE CONTROLE	9
1.3 LA METHODE OBJECTIFS-RESULTATS	10
1.4 L'APPROCHE DES VARIABLES INSTRUMENTALES	10
1.5 LE TEST DE CHANGEMENT DE STRUCTURE	11
1.6 LE MODELE D'EQUILIBRE GENERAL CALCULABLE (MEGC)	11
CHAPITRE 2	15
LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT AU BURKINA	15
2.1 L'ETAT-ENTREPRENEUR (1960-1983)	15
2.2 POLITIQUE D'AUTOSUFFISANCE ET CAPITALISME D'ETAT (1983-1991)	16
2.3 LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS) (1991-2002)	17
2.3.1 La philosophie des PAS	17
2.3.2 Objectifs, stratégie et politique des PAS au Burkina	22
2.3.3 Analyse partielle des effets des mesures PAS sur quelques variables macroéconomiques	26
CHAPITRE 3	28
L'ÉVALUATION DES PAS DU BURKINA PAR LE MEGC	28
3.1 CADRE ANALYTIQUE	28
3.1.1 Le modèle empirique	28
3.1.2 La matrice de comptabilité sociale (MCS) et les données	29
3.2 SIMULATIONS ET RESULTATS	29
3.2.1. Impact des mesures de la libéralisation des échanges sur l'économie	29
3.2.2 L'impact des mesures d'assainissement des finances publiques de l'économie burkinabé	33
3.2.3 Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation directe	35
3.2.4 Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesure de fiscalisation indirecte sur l'économie burkinabé	38
3.2.5 Impacts des simulations de politiques économiques sur la pauvreté	40
3.3 CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES	44
CHAPITRE 4	47
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT BURKINABÈ	47
4.1 LES CAUSES PROFONDES DU DEVELOPPEMENT	47
4.1.1 La fonction incitatrice des institutions	47
4.1.2 Définition des institutions	48
4.1.3 La mesure des institutions	49
4.1.4 La primauté des institutions : preuves empiriques	50

4.1.5 Institutions et développement.....	51
4.2 LA QUALITE DES INSTITUTIONS AU BURKINA.....	52
4.2.1 Des faiblesses en matière de gouvernance	52
4.2.2 Insuffisante protection des droits de propriété et des contrats.....	54
4.3 AMELIORER LA QUALITE DES INSTITUTIONS	59
4.3.1 Assurer la stabilité politique ou gouvernementale.....	59
4.3.2 Mettre en place un système juridique et judiciaire efficace	59
4.3.3 Avoir un environnement institutionnel favorable pour l'entreprise	59
4.4 RENFORCER LES CAPACITES.....	59
4.4.1 Atteindre un taux de scolarisation de 100 %	59
4.4.2 Améliorer la couverture sanitaire et maîtriser la démographie.....	60
4.4.3 Réduire les coûts des facteurs de production.....	60
4.4.4 Développer une culture nationale	60
4.5 MISE EN ŒUVRE : ENTREPRENDRE UNE VASTE REFORME REGLEMENTAIRE.....	60
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXES	68
1. PROCEDURE DU TEST DE CHOW.....	68
2. QUELQUES INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES DU BURKINA DE 1985 A 2002	70
3. LE MODELE EN EQUATIONS	71

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CAPE	Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
CGU	Centre des Guichets Uniques
CNR	Conseil National de la Révolution
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMI	Fonds Monétaire International
ICRG	International Country Risk Guide
IDH	Indicateur de Développement Humain
IED	Investissement Etranger Direct
INSD	Institut National de la Statistique et la Démographie
MCS	Matrice de Comptabilité Sociale
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MIMAP	Microeconomic Impacts of Macroeconomic and Adjustment Policies
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONPE	Office National de la Promotion de l'Emploi
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPD	Programme Populaire de Développement
PQDP	Plan Quinquennal de Développement Populaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX

ENCADRE 1 : LA THEORIE DE L'ABSORPTION.....	18
ENCADRE 2 : L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	18
ENCADRE 3 : L'APPROCHE DE LA BANQUE MONDIALE	19
Encadré 4 : Les objectifs généraux et les volets de politique économique des PAS.....	21
Tableau 2.1. Objectifs spécifiques des PAS au Burkina	22
Tableau 2.2. Composantes de la stratégie des PAS au Burkina	23
Tableau 2.3. Mesures de politique économique et résultats escomptés des PAS au Burkina	24
Tableau 2.4. Evolution de la croissance de quelques variables macro-économiques sur les différents PAS.....	26
Tableau 3.1. Impact des mesures de libéralisation des changes sur l'économie burkinabè	30
Tableau 3.2. Impact des mesures de libéralisation sur les secteurs d'activités exposés à la concurrence extérieure	31
Tableau 3.3. Impact des mesures de libéralisation sur les secteurs d'activités exposés à la concurrence extérieure	32
Tableau 3.4. Impact des mesures d'assainissement des finances publiques de l'économie burkinabè.....	34
Tableau 3.5. Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation directe	36
Tableau 3.6. Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation indirecte	38
Tableau 3.7. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 1 (réduction de 25% des tarifs douaniers)	41
Tableau 3.8. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 2 (réduction de 25% des dépenses publiques).....	42
Tableau 3.9. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 3 (augmentation de 10% de la TVA)	43
Tableau 3.10. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 4 (réduction de 10% des taxes directes).....	44
Tableau 4.1. Evolution des recettes budgétaires, des dépenses publiques et du déficit budgétaire.....	53
Tableau 4.2. Evolution du contract-intensive money de 1985 à 2002	54
Tableau 4.3. Evolution des investissements étrangers directs (IED) dans les pays de l'UEMOA de 1990 à 2001	56
Tableau 4.4. Indicateurs de création d'entreprise	57
Tableau 4.5. Indicateurs de recrutement et de licenciement	57
Tableau 4.6. Indicateurs d'exécution des contrats.....	57
Tableau 4.7. Indicateurs d'obtention du crédit.....	58
Tableau 4.8. Indicateurs de fermeture d'entreprises.....	58
Tableau 4.9. Indicateurs d'enregistrement de la propriété.....	58
Figure 4.1 Ce que sont les institutions : un résumé	49
Figure 4.2. Institutions, politique économique et croissance	51
Figure 4.3. Evolution du taux de croissance du PIB réel par habitant (en %) du Burkina de 1965 à 2002.....	53
Figure 4.4. Evolution des investissements étrangers directs (IED) au Burkina entre 1990 et 2001	55

INTRODUCTION

Quarante cinq ans après son indépendance, le Burkina fait face au même but ultime en matière de politique de développement qu'en 1960, à savoir son développement économique et social ; autrement dit, la création de richesses nécessaires au bien-être des burkinabè ou à la réduction de leur pauvreté. Le pays reste pauvre avec, en 2002, une espérance de vie à la naissance de 45,8 ans (correspondant à un indice d'espérance de vie de 0,35), un taux d'alphabétisation des adultes de 12,8 % et un taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) de 22 % (correspondant à un indice de niveau d'instruction de 0,16), un PIB par habitant de 1100 dollars (en parité de pouvoir d'achat (PPA)) (correspondant à un indice de PIB de 0,40). Il en résultait un positionnement du Burkina au 175ème rang sur 177 pays au classement de l'indicateur de développement humain (IDH) en 2002, avec une valeur de 0,302. En ne considérant que le PIB par habitant, le pays se classait 155ème (PNUD, 2004).

Au même moment (2002), les écarts de développement entre le Burkina et des pays comme Singapour ou la Corée étaient énormes. Singapour était 25ème au classement de l'IDH avec une valeur de 0,902 et 22ème au niveau du PIB par habitant avec 24 040 dollars en PPA. Quant à la Corée, elle était 28ème au classement de l'IDH avec une valeur de 0,888 et 37ème au niveau du PIB par habitant avec 16 950 dollars en PPA.

Le succès de ces pays et de plusieurs autres de l'Asie du sud-est dans la création de richesse et l'amélioration du bien-être des populations, en moins de 40 ans, montre que le développement économique et social accéléré est possible. Singapour qui avait un revenu par habitant de 3900 dollars (en PPA et dollars de 1995) en 1965 a atteint plus de 28 000 dollars en 1997, se classant à la sixième place du championnat des nations. La Corée a été admise à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en 1996 en passant d'un revenu par habitant de 1100 dollars en 1965 à 10 100 (Stiglitz, 1997).

Au regard de ces résultats, il peut être admis que d'un côté, en l'occurrence au Burkina et dans les pays de l'Afrique subsaharienne, les politiques de développement se sont avérées inefficaces jusque-là et que de l'autre, dans les pays de l'Asie du sud-est, de bonnes politiques de développement ont été mises en œuvre, conduisant à un niveau élevé de développement.

Il convient, dans cette optique, d'étudier ces politiques afin d'en tirer les enseignements utiles pour une politique efficace de développement au Burkina.

Les politiques de développement au Burkina ont été fortement marquées à partir de 1991, par les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) conçus par le Fonds Monétaire International (FMI) et soutenus par la Banque Mondiale, qui, suite à la crise de la dette, aux déséquilibres extérieurs croissants et faibles capacités de nombreux pays en développement, étaient mis en œuvre dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne depuis 1980. Ces PAS visaient la création de conditions d'un développement économique et social durable. Par leur philosophie axée sur le libéralisme économique, ils ont constitué un changement radical dans la politique de développement au Burkina, marquée alors par une forte présence de l'Etat dans la production économique. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en 2000, qui définit les axes de cette politique en est fortement imprégné.

La question de l'évaluation des politiques de développement au Burkina et de leurs perspectives se trouve ainsi posée, avec une attention particulière à accorder au bilan général des PAS.

L'étude proposée vise globalement à réaliser une évaluation de la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina et d'en tirer des enseignements en termes de perspectives pour le développement socioéconomique durable du pays.

De manière spécifique, il s'agira de procéder à une analyse des politiques de développement au Burkina avant 1991, de présenter et d'analyser la philosophie des PAS en général ainsi que son évolution, de présenter et d'analyser le contenu des PAS au Burkina, d'établir et analyser les résultats obtenus aux plans macroéconomique et sectoriel, de présenter le CSLP et d'en tirer les leçons apprises, de proposer une stratégie nationale de développement économique et social.

Pour ce faire, une revue des méthodes d'évaluation des politiques de développement s'avère nécessaire avant l'appréciation des politiques de développement mises en œuvre au Burkina depuis 1960 et la proposition de meilleures perspectives de développement pour le pays.

CHAPITRE 1

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Parmi les méthodes d'évaluation des politiques de développement, l'on trouve la méthode "avant-après", la méthode du "groupe de contrôle" et la méthode "objectifs-résultats" qui ont souvent été utilisées pour évaluer les effets des PAS sur les performances macroéconomiques, la méthode des variables instrumentales, la méthode du test de changement de structure ou le modèle d'équilibre général calculable (MEGC) dont il est intéressant d'étudier les forces et les faiblesses.

1.1 La méthode avant-après

La méthode avant-après consiste à comparer les résultats d'indicateurs comme la croissance du PIB, les exportations, le ratio investissements sur PIB... avant et après la mise en œuvre d'un programme ou d'une politique, pour des périodes données. La différence dans les valeurs des indicateurs est alors attribuée aux effets de la politique. Le degré de signification de l'estimation peut être vérifié par un test-t standard et/ou des tests statistiques non paramétriques (Ajayi, 1995).

Cette méthode ne répond pas vraiment à la question de l'efficacité de la politique mise en œuvre. Tout d'abord, elle rencontre un problème d'imputation (Castel et al., 1995). Il est, en effet, difficile d'isoler les effets obtenus par l'application de la politique de ceux relevant d'autres facteurs dus au changement de l'environnement (Ajayi, 1995 ; Zerbo, 2001-2002). Autrement dit, le fait que la méthode suppose que toute autre chose reste égale par ailleurs (*ceteris paribus*), constitue sa grande faiblesse. Il n'y a pas pour ainsi dire de certitude quant à l'imputation d'une modification des résultats des indicateurs macroéconomiques à la politique mise en œuvre ou à d'autres facteurs exogènes qui n'y sont pas liés. De plus, dans le cas du Burkina, pour considérer les PAS par exemple, la comparaison ne serait pas forcément pertinente eu égard au manque de recul nécessaire pour les apprécier (le dernier PAS a pris fin théoriquement en 2002).

1.2 La méthode du groupe de contrôle

Dans la méthode du groupe de contrôle, on compare la situation des pays selon qu'ils ont ou non adopté une politique donnée. Précisément, sont comparées les modifications moyennes de variables macroéconomiques dans des pays appliquant la politique et dans des pays ne l'appliquant pas. La différence est alors attribuée aux effets de la politique. La méthode fait appel au comportement d'un groupe de contrôle (un groupe de pays n'appliquant pas la politique en question) afin d'estimer ce qui se serait passé dans le groupe de pays mettant en œuvre la politique s'il n'y avait pas eu cette politique.

La méthode du groupe de contrôle suppose que tous les pays aient un même environnement externe et qu'on ne prenne pas en compte les caractéristiques spécifiques à chaque pays qui influencent probablement leurs résultats économiques. Les résultats de cette méthode sont donc probablement biaisés lorsque les environnements externes des divers pays diffèrent.

Cette méthode peut être modifiée néanmoins, afin de pouvoir estimer la contribution marginale d'une politique. Dans ce cas, elle est appelée méthode du "groupe de contrôle modifié". Elle permet d'éliminer les défauts inhérents aux deux méthodes précédentes. Elle tient compte des changements survenant dans l'environnement économique extérieur de chaque pays et identifie les différences particulières entre les deux types de pays, les pays

appliquant une politique donnée et les pays ne l'appliquant pas. Ces facteurs sont traduits en corrections appliquées aux performances économiques résultantes. Afin de résoudre ces questions de manière adéquate, il est fait une estimation des contributions additionnelles de la politique résultant de conditions initiales déterminées et de chocs exogènes (Ajayi, 1995).

1.3 La méthode objectifs-résultats

La méthode objectifs-résultats, couramment utilisée par la Banque Mondiale et le FMI, repose sur la comparaison entre les résultats et les objectifs initiaux.

Cette méthode rencontre comme les précédentes un problème d'imputation, mais elle a l'avantage d'être moins ambitieuse que les autres en cherchant à évaluer simplement les politiques en fonction de leurs effets attendus sur la période de leur exécution.

Son inconvénient réside dans la formulation des objectifs et résultats attendus. Ils peuvent être définis de manière plus ou moins ambitieuse, en fonction du degré d'optimisme des concepteurs de la politique. Dans le cas d'objectifs trop ambitieux, les résultats attendus peuvent ne pas être entièrement atteints, sans qu'on ne puisse vraiment conclure à l'inefficacité de la politique. A l'inverse, des objectifs très peu ambitieux et par suite, l'atteinte de tous les résultats attendus ne suffiront pas toujours pour en déduire l'efficacité de la politique.

1.4 L'approche des variables instrumentales

L'approche des variables instrumentales est utilisée en matière de régression (linéaire) pour éviter le biais qui existerait en raison de la corrélation entre les variables explicatives ou non d'un modèle et le terme d'erreur aléatoire dans l'équation du résultat. Elle consiste à rechercher une ou des variables, qualifiées alors de variables instrumentales, qui influent sur les variables explicatives mais non sur la variable expliquée. La variable instrumentale n'étant pas en corrélation avec le terme d'erreur aléatoire, elle pourra servir à l'estimation sans qu'il y ait un biais.

La difficulté qui se pose dans l'estimation des variables instrumentales consiste à trouver des variables qui sont en forte corrélation réellement avec les variables explicatives, mais non avec la variable expliquée.

Dans la mesure de l'impact de la qualité des institutions sur la croissance économique d'un pays par exemple, pour éviter les biais liés aux erreurs qui entachent les mesures de la qualité des institutions en raison de leur caractère subjectif ou au problème de causalité inverse, à savoir qu'une amélioration de la croissance économique contribue probablement aussi à une amélioration des institutions, on peut inclure une variable instrumentale en utilisant des éléments propres à l'époque où ces institutions ont été établies. Ainsi, dans certaines études, les auteurs emploient la mortalité des colons, qui selon eux, a exercé une influence importante sur le type d'institutions mises en place dans les territoires colonisés par les Européens, ou encore, des instruments basés sur la langue, notamment la part de la population qui est anglophone et celle qui parle des langues européennes autres que l'anglais (Edison, 2003 ; Acemoglu, 2003).

1.5 Le test de changement de structure

Le test de changement de structure ou test de Chow s'applique lorsqu'il y a une rupture structurelle dans les données d'un modèle.

Soit par exemple le modèle de croissance suivant pour le Burkina : $\text{Log}y_t = \beta_1 + \beta_2 \log k_t + \beta_3 \log h_t + \beta_4 \log s_t + \beta_5 \log v_t + \beta_6 \log o_t + \varepsilon_t$, où y_t représente le produit par tête, k_t , le stock de capital par tête, h_t , le stock de capital humain par tête, s_t , le capital social (système judiciaire, environnement des affaires, sécurité), v_t , la performance économique des pays frontaliers les plus influents et o_t , le degré d'ouverture économique.

En considérant les données sur la période 1960-2002, on a un événement important qui s'est produit en 1991, la libéralisation de l'économie due aux PAS. Il est possible de scinder la période en deux sous périodes : la première qui s'étend de 1960 à 1991 est la période sans PAS et la seconde, qui s'étend de 1991 à 2002, la période avec PAS.

On peut admettre que les conditions dans les deux sous périodes sont suffisamment différentes pour induire des changements dans les paramètres du modèle. Concernant la première période, le modèle permettrait de mettre en évidence l'interventionnisme étatique qui l'a marquée, tandis que pour la seconde, le rôle du secteur privé dans le processus de développement serait plus mis en avant. Ce changement induit-il des évolutions majeures dans les performances économiques ?

Le test de Chow dont la procédure est donnée en annexe, permet de répondre à une telle question.

Le test de Chow peut ainsi permettre de se faire une idée sur l'impact des PAS au Burkina. Il peut-être vu comme une méthode avant-après bien qu'il aille plus loin. En effet, le modèle est estimé pour la période sans et avec PAS ainsi que pour toute la période. La méthode économétrique essaie de voir s'il y a une différence significative au niveau des paramètres entre les deux périodes, ce que ne peut faire la méthode avant-après qui permet seulement de dire si toutefois il y a une différence entre les deux périodes sans pouvoir apprécier la significativité de cette différence.

Cependant, cette méthode a des limites en ce sens que même si les paramètres sont différents pour les deux sous périodes, cela peut-être dû à une politique autre que celle dont on veut mesurer l'effet. Elle a donc aussi un problème d'imputation. Une autre limite est que cette méthode nécessite de longues séries chronologiques, ce qui n'est pas toujours disponible au Burkina où les données d'observations disponibles au niveau national sont parfois trop courtes pour permettre d'estimer correctement les paramètres d'un tel modèle.

1.6 Le modèle d'équilibre général calculable (MEGC)

Par définition, un MEGC est un modèle d'équilibre général : il prend en compte l'ensemble de l'économie et il détermine les prix relatifs sur tous les marchés des produits et des facteurs de façon à assurer les équilibres de ces derniers (Gohin et al., 1998). Un MEGC est également un modèle calculable : il permet une analyse quantitative des problèmes économiques qui sont parfois difficiles, voire impossibles à étudier sur la seule base d'une modélisation théorique. Du point de vue de la forme, un MEGC est un prolongement naturel d'un modèle *input-output* à coefficients fixes qui prend en compte les liens intersectoriels ayant pour origine les flux de consommation intermédiaires entre secteurs productifs.

Les MEGC ont connu depuis les années 1970, un succès important. Dans le cas des pays en développement, leur confrontation aux autres types de modèles permet de comprendre les raisons principales de ce succès. Ces modèles bouclés permettent d'explicitier les effets d'offre et de redistribution qui sont à l'origine du processus de développement d'une part et, d'autre part, présentent l'avantage d'être peu demandeurs de séries statistiques longues, dans une situation où toutes les études sur la croissance en Afrique se sont heurtées à un problème de séries longues (Berthélemy, 2003). En effet, la construction des MEGC nécessite simplement des données limitées à l'année de référence.

Si un modèle d'équilibre partiel décrit seulement les liens directs entre certaines variables isolées, supposées sans interférence avec le reste de l'économie, il en est autrement pour un MEGC. Le modèle bouclé présente une forme simplifiée de l'ensemble des interactions circulaires entre les grandeurs économiques. Il prend en compte non seulement les effets directs qui relient les variables mais aussi les effets indirects de rétroaction qui émanent du reste de l'économie. Par exemple, une hausse des salaires affectera négativement la demande de travail des entreprises (c'est l'effet direct), mais elle peut entraîner une relance de la demande qui favorise l'emploi : c'est l'effet rétroactif ou effet indirect. La prise en compte de l'ensemble de ces effets (direct et indirect) ne peut se faire qu'avec un modèle bouclé comme le MEGC. Les effets directs et indirects sont parfois contradictoires. C'est pourquoi le modèle d'équilibre (bouclé) intègre l'ensemble de ces effets pour en évaluer l'impact final.

Les premières tentatives de modélisation en équilibre général remontent aux travaux de Johansen (1960) et Harberger (1962). C'est au milieu des années 1970 que le recours aux MEGC a connu un essor important avec les travaux de Taylor et al. (1974), De Melo (1978) et Adelman et al. (1978). Dans un premier temps, les applications des MEGC étaient principalement focalisées sur les simulations des effets des réformes économiques dans trois domaines d'activité : le commerce international, les finances publiques, le développement. Sous l'impulsion des économistes de la Banque Mondiale et du Programme d'Analyses et de Recherches Economiques Appliquées au Développement International (PARADI), la tendance à l'application généralisée des MEGC à l'analyse des effets des politiques économiques s'est poursuivie dans le temps (Dervis et al., 1982 ; De Janvry, Sadouley et Fargeix, 1991 ; Devarajan et al. 1991 ; Bourguignon et al., 1991 ; Thorbecke, 1991 ; Morisson, 1991 ; Kambou et al., 1993 ; Benjamin et al., 1994 ; Decaluwé et al., 1997 ; Collange, 1996 ; De Melo et al. 1993, Decaluwe, Martens et Savard, 2001, etc.).

L'évolution des MEGC a permis d'analyser les effets des politiques dans bien d'autres domaines économiques (politique commerciale, fiscalité, politique industrielle, politique de prix, répartition des revenus, pauvreté, SIDA, etc.). De plus, du cadre concurrentiel walrasien, les MEGC ont évolué pour prendre en compte les situations de concurrence imparfaite afin de concilier les approches micro et macroéconomiques dans le but de permettre une meilleure compréhension des enchaînements macroéconomiques (Collange, 1996).

Kambou et al (1991) relèvent que les MEGC permettent de simuler le fonctionnement d'une économie de marché de type walrasien dans laquelle les prix et les quantités des biens et des facteurs s'ajustent de façon à permettre l'égalisation entre l'offre et la demande ; et que ce sont des modèles non linéaires pouvant incorporer des mécanismes de substitution soit entre facteurs, soit entre biens de consommation.

Ainsi, s'appuyant principalement sur la théorie walrasienne de l'équilibre général, le MEGC tente donc de décrire le fonctionnement d'une économie de marché dans laquelle les

différents agents cherchent à optimiser leur fonction-objectif sous les contraintes de leurs ressources ou de leurs technologies. Dans les modèles basés uniquement sur les matrices de comptabilité sociale (MCS), les prix sont fixes.

Pour passer de la MCS au MEGC, il faut lever l'hypothèse de fixité des prix de la MCS en les endogénéisant. Pour ce faire, on ajoute aux équations comptables de la MCS, des fonctions de comportement (de production, de consommation et d'investissement, etc.).

Un des avantages des MEGC c'est qu'ils sont à même de répondre à des questions complexes de politique économique mettant en jeu le côté de la demande comme le côté de l'offre et pouvant concerner le moyen-long terme, comme par exemple, l'effet des PAS sur la répartition des revenus et l'allocation sectorielle (Suwa, 1991). Ils constituent un cadre de cohérence permettant d'intégrer certains effets sociaux, même s'ils ne peuvent prendre facilement en compte, faute de données fiables, les effets des PAS sur les niveaux nutritionnel, sanitaire ou éducatif des populations, ainsi que les indices organisationnels et gestionnaires, les structures sociales et les processus de redistribution (Castel et al., 1995).

Pour ce qui est de l'analyse de l'impact de la pauvreté à l'aide d'un MEGC, trois grandes approches sont généralement utilisées (Decaluwé et al, 1999; Robillard, 2001).

La première approche dite standard consiste à désagréger les comptes des ménages sur la base des critères socio-économiques ou de localisation pertinents. On occulte l'hétérogénéité intra-groupe. Les différents groupes pertinents constitués sont associés à des états de pauvreté. On peut alors étudier l'impact des chocs économiques sur le bien-être des groupes retenus. Cette approche permet d'analyser les inégalités intergroupes et non les inégalités intra-groupes qui peuvent parfois être très importantes.

La deuxième approche dite élaborée consiste à améliorer la pertinence de l'approche standard. La modélisation est affinée à partir de données désagrégées compatibles avec l'information macro-économique sur laquelle le modèle d'équilibre général repose. Une fonction de distribution de revenu est spécifiée pour chaque groupe. On suppose également que la variance de la distribution de revenu est spécifiée pour chaque groupe. On fait l'hypothèse que la variance de la distribution de revenu intra-groupe est fixe. A partir de cette hypothèse, on calcule les indicateurs de pauvreté et d'inégalité à l'aide de simulation ce qui permet de réévaluer le coût du panier de la ménagère et partant une nouvelle ligne de pauvreté.

La troisième approche est celle basée sur la micro-simulation. Disons que les premières applications des modèles de micro-simulation remontent au milieu des années 70. Les modèles de micro-simulation ont servi à évaluer l'impact sur le bien-être d'un certain nombre de politiques économiques telles que les politiques fiscales et/ou de transfert.

Les applications de ces modèles ont connu par la suite un essor important dans les pays développés pour évaluer l'impact des changements démographiques sur la distribution de revenu, des politiques de santé, etc. Decaluwé et al (1999) notent cependant que ces modèles ont fait l'objet de peu d'application dans les pays en développement. L'approche par la micro-simulation pourrait donc être utilisée dans ces pays afin d'affiner les approches standard élaborées. Les principes de base sur lesquels la micro-simulation repose, s'articulent autour du fait que l'hypothèse d'agent représentatif doit être évitée au maximum, qu'aucune hypothèse sur la variance de revenu intragroupe n'est nécessaire et qu'on prenne en compte les caractéristiques et les comportements des unités économiques.

Pour ce faire, on utilise toute l'information relative à la distribution des revenus des agents économiques individuels. Ceci permet de prendre en compte la diversité et la non linéarité des comportements individuels. Le modèle permet d'analyser les effets redistributifs des politiques économiques du point de vue microéconomique. En outre, les résultats de type microéconomique peuvent être agrégés en vue d'obtenir des estimations synthétiques.

Nous utiliserons la troisième approche dans le cadre de l'analyse de l'impact des PAS au Burkina. Elle repose sur un modèle développé par les chercheurs de l'équipe MIMAP de l'Université Laval au Canada avec la collaboration de l'équipe MIMAP de l'Université de Ouagadougou.

CHAPITRE 2

LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT AU BURKINA

Depuis son indépendance politique en 1960, le Burkina expérimente des politiques de développement fortement tributaires de théories et pratiques dominantes venues de l'extérieur. Avec les vagues des indépendances en Asie et en Afrique, les études sur l'arriération économique vont déboucher sur un plaidoyer de plus en plus grandissant pour la programmation du développement économique. La planification va alors être, pour les pays pauvres, l'outil presque incontesté de l'industrialisation et de la modernisation. Suivant ce mouvement mondial, le Burkina a érigé en règle l'intervention de l'Etat dans l'économie de 1960 à 1991, avant que les PAS ne viennent remettre en cause cette option.

2.1 L'Etat-entrepreneur (1960-1983)

Dans les années soixante, l'intervention de l'Etat dans l'économie était naturelle, justifiée qu'elle était par l'économie du développement. Ceci a expliqué l'adoption de la planification dans de nombreux pays en développement. Le niveau atteint par l'URSS, qui, malgré les dégâts causés par les deux guerres mondiales, s'est hissée au rang de deuxième puissance mondiale grâce, pensait-on, à ses plans, la reconstruction rapide de l'Europe par le plan Marshall, l'adoption en France du plan Monnet (1947-1953), ont également été déterminants en faveur de cette option.

C'est ainsi que logiquement, l'option pour une planification du développement a été prise au Burkina. Le dénuement total dans lequel se trouvait l'économie burkinabè des premières heures de l'indépendance justifiait en plus l'option fondamentale du gouvernement pour une intervention poussée de la puissance publique dans les rouages économiques et le contrôle de ceux-ci. Pour ce faire, l'Etat devait identifier des domaines prioritaires d'intervention et se doter d'un instrument d'intervention : le plan.

Dès le 13 janvier 1959, l'arrêté n° 22/ICIM du Président du Conseil de gouvernement créait au sein du Ministère des Investissements, du Commerce, de l'Industrie et des Mines, un service du Plan auquel il avait spécifiquement confié des missions claires et précises ; notamment celles de préparer et élaborer des plans de développement économique et social. Par la suite, de nombreux plans ont été élaborés et mis en œuvre : 1960-1962, 1963-1967 (premier plan quinquennal), 1967-1970 (plan-cadre de développement économique et social), 1971 (plan intérimaire), 1972-1976, 1977-1981.

L'objet de la planification macroéconomique était principalement d'exprimer les priorités dans l'affectation des investissements et de prévoir l'accroissement des productions qui en résulte. Vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers, le plan représentait en fait un document de référence pour négocier les financements des investissements publics. Du reste, la pratique de la planification en Afrique francophone a été largement orientée par cette nécessité. Certains économistes du développement (Arthur Lewis, Paul Baran, Hollis Chenery, R. MacKinnon), après les vagues des indépendances, n'avaient-ils pas pensé que le développement était un problème de financement ?

Sur cette base, des stratégies de développement ont été esquissées où Chenery proposait un modèle qui permettait de déterminer des volumes d'aide extérieure en fonction d'un objectif de croissance, alors que Baran suggérait que les pays en développement se financent de façon endogène par la mobilisation par l'Etat du "surplus économique potentiel" dans les principaux secteurs de production. En effet, pour lui, le surplus potentiel était considérable par rapport

au surplus effectif dans les économies sous-développées. Ce qui creusait l'écart entre les deux, c'étaient les consommations improductives, le gaspillage des ressources ou, encore, les prélèvements du capital étranger. Il revenait à l'Etat de s'en assurer le contrôle par voie de nationalisations, et de le gérer de façon centralisée.

Cette thèse va justifier la vague des nationalisations et l'Etat-entrepreneur des années soixante. L'adoption au Burkina de la loi n° 9/62/AN du 3 mars 1962 autorisant à créer des sociétés d'économie mixte entre dans cette logique. La "garangose" (1966-1975)² va conduire à la création d'une foule d'unités industrielles et commerciales à capitaux partiellement ou entièrement détenus par l'Etat. Le 30 octobre 1975, le Gouvernement burkinabè adopta une ordonnance délimitant les sphères d'intervention de l'Etat. Aux termes de ce texte, l'Etat se réservait certaines prérogatives, et notamment le droit, sinon l'obligation, de prendre 35 % des parts des sociétés opérant dans les secteurs prioritaires du plan et 51 % dans les secteurs fondamentaux et stratégiques ; parmi ceux-ci figuraient les secteurs de l'eau, de l'énergie électrique, des banques et des assurances, des télécommunications, etc.

Les domaines d'intervention allaient du secteur financier (création de sociétés financières dans les années 1970 dont les actuelles Banque Internationale du Burkina et Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat) au secteur industriel (création de dizaines d'unités industrielles de taille moyenne entre 1966 et 1975 dont l'actuelle Société Sucrière de la Comoé). Ici l'action de l'Etat a permis d'impulser un rythme soutenu à la production auparavant stagnante. D'où la forte croissance annuelle de la production manufacturière qui a été de 12 % entre 1968 et 1972 et le passage de sa part dans le PIB de 15 à 17 %. De 3 unités de production en 1965, l'industrie est passée à 50 en 1969 et enfin à 61 en 1976, année marquant la fin de la garangose.

Le secteur agricole n'était pas en reste avec la création des Organismes Régionaux de Développement (ORD) pour aider à la modernisation de l'agriculture. Cela d'autant que dans cette période, il était clamé que "la priorité dans le plan de développement reste le développement rural"³ bien que la période 1966-1975 ait vu la production agricole stagner (1,2 millions de tonnes par an en moyenne).

De même, la promotion du commerce était à l'ordre du jour comme l'ont illustrée la mise en place des structures comme la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles, l'Office National des Céréales, et la société de commercialisation.

2.2 Politique d'autosuffisance et capitalisme d'Etat (1983-1991)

Tout au long de la décennie 1980, nonobstant une situation de récession mondiale, de persistance de la sécheresse et de désertification qui ont affligé la quasi totalité des économies au sud du Sahara, le Burkina a eu des performances macroéconomiques appréciables. C'est qu'avec l'avènement de la "Révolution d'août 1983", "l'option fondamentale est la satisfaction des besoins fondamentaux du peuple par l'édification d'une économie nationale, autosuffisante et démocratiquement planifiée en comptant d'abord sur nos propres forces et principalement sur l'initiative et la force de travail des masses populaires organisées."⁴

²Le mot "garangose" illustre l'austère politique de redressement financier conduite alors par le Ministre Tiemoko Marc Garango (Voir Zagré, 1994).

³Direction Générale du Plan (Haute Volta) et S.E.G.I. (France), *Situation économique et financière de la Haute Volta. Dossier d'information économique*, novembre 1979

⁴Conseil National du Plan (Burkina Faso), *Avant-projet du deuxième plan quinquennal de développement populaire 1991-1995. Volume I. Présentation générale*, février 1991.

Dans ce cadre, une politique volontariste fut mise en oeuvre à travers l'élaboration d'un Programme Populaire de Développement (PPD), fondé essentiellement sur la mobilisation populaire, la sensibilisation, la formation accélérée et l'encadrement du monde rural. Le PPD accordait la priorité à l'agriculture et surtout à l'eau auxquelles il était alloué 44 % des investissements. En fait, cette option renouait avec les premiers plans, notamment celui de 1963-1967 qui privilégiaient la construction de petites retenues d'eau.

Le Plan Quinquennal de Développement Populaire (PQDP) 1986-1990 qui a pris le relais du PPD en généralisant le concept de planification participative populaire expérimentée par le PPD, a maintenu cette priorité et a consacré la rupture déjà introduite par le PPD à l'égard du modèle d'une planification par projet et l'adoption d'un schéma de planification par objectif. Environ 42 % des investissements furent exécutés au profit du monde rural.

L'interventionnisme étatique se traduisait aussi par une création d'entreprises publiques ainsi que par leur protection (octroi d'avantages et de subventions), les autorités publiques se basant sur l'idée de la faiblesse de l'initiative privée locale et des investissements étrangers.

D'une manière générale, cette politique menée par le Conseil National de la Révolution (CNR) et poursuivie pendant un certain temps par le Front Populaire, a certes connu un succès, mais celui-ci n'a pas été à la mesure des efforts consentis. En effet, le déficit budgétaire qui était de 24,5 milliards de francs CFA en 1984 est tombé à 4,5 milliards en 1985, soit une réduction de 82 %. Le PIB a enregistré une croissance soutenue de l'ordre de 6 % l'an, l'inflation était modérée (2,2 %), le revenu annuel a augmenté de 6,5 % en valeur (Zagré, 1994), le système bancaire était "surliquide" et les comptes extérieurs étaient moins catastrophiques que ce qu'ils étaient dans la plupart des pays de la zone franc, mais les finances publiques demeuraient désespérément déséquilibrées, justifiant entre autres raisons, l'adoption du PAS en 1991.

2.3 Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) (1991-2002)

Plus de trente ans d'expérimentation des politiques de développement ont fini par imposer une conception dominante, celle du libéralisme économique, dans la mesure où trois décennies de politiques de développement du secteur parapublic et de l'étatisation de l'économie n'ont pas pu aboutir à des résultats optimaux. L'évaluation des PAS apparaît ainsi comme un enjeu important puisqu'ils sont bâtis sur l'option du libéralisme économique et qu'ils sont, d'une manière ou d'une autre, au cœur de la politique de développement actuelle du Burkina.

2.3.1 La philosophie des PAS

Le fondement théorique de l'approche FMI repose sur la combinaison de la théorie de l'absorption (encadré) et l'approche de la balance de paiement (encadré).

Une telle approche de la crise en Afrique subsaharienne conduit à trouver des causes internes (excès de demande, émission excessive de monnaie) aux déséquilibres extérieurs.

ENCADRE 1 : LA THEORIE DE L'ABSORPTION

Le fondement de la théorie de l'absorption repose sur la contribution à l'analyse des problèmes de la balance commerciale de Sidney S. Alexander

En effet; ce dernier a, dans un article datant d'avril 1952, tenté de cerner les effets d'une dévaluation sur la balance commerciale en utilisant une approche qu'il a appelée "Income absorption approach". Alexander est donc parti de l'égalité fondamentale macro-économique que l'on peut formuler comme suit :

$$Y = C + I + X - M$$

Y = Revenu national

C = Consommations

I = Investissement

X = Exportations

M = Importations

Il pose que $C + I = A$ et A étant l'absorption des biens et services ou somme des dépenses.

$X - M$ désigne le solde de la balance commerciale qu'il désigne par B.

A partir de ce niveau, il tire la relation suivante :

$$B = Y - A$$

Si $B < 0$ l'absorption est supérieure au revenu national et il y a déficit.

Une telle conclusion appelle deux observations :

- La balance commerciale est déficitaire si il y a un excès de la demande globale sur l'offre globale
- Le déficit de la balance commerciale ne peut se résorber que par une réduction de la demande globale (absorption).

Une telle approche est appelée approche par le revenu de la balance des paiements. Alexander soutenait que son approche s'opposait à celle que l'on désigne comme étant l'approche de la balance des paiements par les élasticités. Cependant, Machlup montrera par la suite que Alexander a intégré dans son analyse les élasticités-prix puisque la dévaluation agit sur les termes de l'échange dont les effets ne peuvent être déterminés que si l'on connaît les élasticités-prix.

Source : Marcy (1926)

ENCADRE 2 : L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'approche monétaire de la balance des paiements des économistes du FMI est une tentative de réhabilitation de la théorie quantitative de la monnaie. Cette approche se situe dans le prolongement des thèses développées par des économistes comme Milton Friedman dont l'objectif est de défendre le système de taux de change flottants.

Elle est la combinaison de deux théories. La théorie quantitative de la monnaie et la théorie des pouvoirs d'achat.

Le point de départ de l'approche monétaire de la balance de paiement est le modèle développé par Polak.

Ce mode se présente comme suit :

$$M^o = \Delta C + \Delta R \quad \text{avec } C \text{ le crédit domestique,}$$

$$M^d = \beta(P_d Y) \quad R \text{ les réserves extérieures}$$

$$M^o = M^d \quad \beta \text{ la fraction de revenu détenu sous}$$

Forme d'en caisse

M^o l'offre de monnaie

M^d la demande de monnaie

P_d le prix domestique et Y le revenu

Polak postule une relation linéaire inverse entre les variations des avoirs extérieurs et celles du crédit domestique étant donné que la principale contrepartie de la masse monétaire reste le crédit domestique.

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat stipule que :

$$P_d = e P_{rdm}$$

Avec P_d le prix domestique e le taux de change et P_{rdm} le prix du reste du monde

On peut alors écrire à partir de l'équilibre de l'offre et de la demande de monnaie

$$\Delta C + \Delta R = \beta(P_d Y) = \beta(e P_{rdm} Y)$$

$$\text{d'où } \Delta R = \beta(e P_{rdm} Y) - \Delta C$$

Les variations de réserves dépendante de celles du crédit domestique ainsi que de celles du taux de change

Source : Assidon et al (1998)

Quant à la Banque Mondiale son approche théorique repose sur le modèle de l'économie dépendante. C'est une approche centrée sur l'offre et les prix relatifs. L'approche repose sur

un modèle qui décrit les conditions de maximisation de profit et d'utilité d'un petit pays par rapport à l'économie internationale dans un contexte de libéralisation des échanges.

ENCADRE 3 : L'APPROCHE DE LA BANQUE MONDIALE

La Banque Mondiale est une institution de développement dont l'une des missions consiste à financer les projets de développement. Les politiques d'ajustement de la Banque reposent sur le Modèle de l'économie dépendante. Le modèle théorique de l'économie dépendante de base corrigé et adopté par la Banque mondiale est celui formalisé par Devarajan et de Melo (1987). Contrairement au modèle FMI qui repose sur des variables monétaires, celui de la Banque Mondiale reste focalisé sur les variables réelles.

A l'origine, le modèle distingue fondamentalement deux secteurs :

- le secteur des biens échangeables, dont le prix (PT) est déterminé par le marché mondial ; les importations et les biens intérieurs étant supposés parfaitement substituables
- le secteur des biens non échangeables dont le prix (PN) est déterminé sur le marché intérieur par l'offre et la demande

Dans la version Devarajan/De Melo (1987), ce schéma dualiste est quelque peu modifié :

- le secteur des échangeables est constitué principalement de la production agricole d'exportation. Les producteurs de ce secteur sont en situation de price taker par rapport au prix mondial ;
- le secteur des biens semi-échangeables regroupe tout le reste de l'économie produisant des biens imparfaitement substituables. Il inclut donc le petit secteur industriel qui fournit des biens de consommation qui se substituent aux importations.

Quel que soit sa version, le modèle repose sur le "postulat fondamental" de l'équilibre entre les trois déficits : le déficit budgétaire = le déficit de la balance courante = l'emprunt extérieur de l'Etat. Le déficit privé (épargne-investissement) et donc les transferts de capitaux à l'étranger sont supposés nuls.

Le graphique suivant donne une représentation commune aux deux secteurs à savoir, le secteur des échangeables et celui des semi-échangeables :

Le modèle de référence des PAS

Il convient au préalable d'énoncer quelques hypothèses simplificatrices à replacer dans le contexte implicite de concurrence pure et parfaite :

- le plein emploi ;
- l'absence de taxes sur les importations et les exportations ;
- la constance des termes de l'échange ($PX = P_m$) ;
- la mobilité des facteurs de production ;
- l'égalité de la productivité marginale en valeur dans les secteurs domestiques.

Compte tenu de l'état de la technique, du stock de capital et de travail, la frontière de production 3 entre T (les échangeables) et S, les semi-échangeables, est S'T'

Px: Prix des biens exportés

P_m: Prix des biens importés

S^{}T^{*}: Le lieu géométrique de toutes les combinaisons productrices optimales*

Pour un prix relatif P_x/P , la production d'équilibre est déterminée au point A (point de tangence entre S^*T^* et (P_x/P)). La ligne du budget des consommateurs est donnée par la droite de pente (P_m/P) . Or, par hypothèse P_m/P (qui représente le taux de change réel). La consommation privée est donc déterminée au point B où la courbe d'indifférence, I , est tangente à la ligne du budget de pente P_x/P . Ce point B détermine sur l'ordonnée la quantité de semi-échangeables nécessaire à la consommation privée. OC, et en abscisse ; la demande privée d'échangeables OM.

A cette demande privée, s'ajoute une demande publique (qui par hypothèse n'est constituée que de semi-échangeables) soit $CS = G$. La condition d'équilibre est donc que le prix domestique P soit tel que la production de biens semi-échangeables satisfasse la consommation totale (privée ou publique), OS, de semi-échangeables. A ce stade, il suffit d'invoquer le "postulat fondamental" de l'équivalence entre les trois déficits. Le déficit budgétaire, G , est égal au déficit de la balance courante, $OM - OX$ qui sera comblé par un afflux de capitaux extérieurs.

En cas d'augmentation de la consommation publique, par exemple si G passe de CS à CS' la production se déplace de A en A'. La production de biens échangeables se réduit, et donc le volume des exportations (X). Le rapport des prix relatifs échange ; et le nouveau point d'équilibre de la consommation se trouve alors en B' (sur une courbe avec une substitution entre biens échangeables et non-échangeables les consommateurs privés consomment moins de biens non-échangeables, et plus de biens-échangeables ; les importations s'élèvent, passant de M à M' . Pour ces deux raisons, le résultat est un accroissement considérable du déficit de la balance commerciale, les importations augmentant alors que les exportations se réduisent. Une politique d'ajustement devra donc avoir l'effet exactement inverse : la réduction du déficit public entraîner une réduction amplifiée du déficit extérieur par augmentation des exportations et réduction de la consommation privée de biens importés.

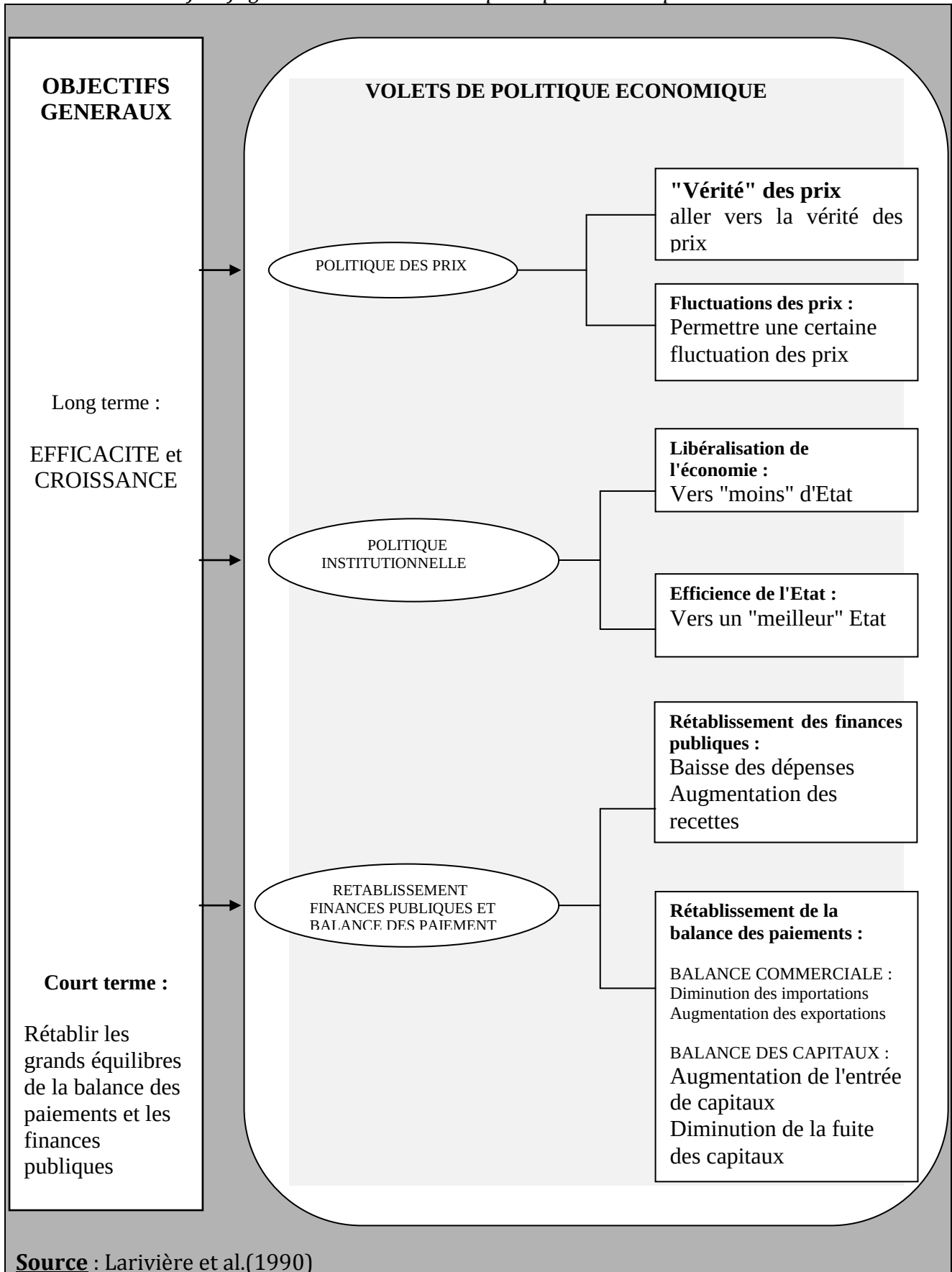
Source : Jacquemont et al (1993)

Les fondements théoriques des PAS des institutions de Bretton Woods se traduisent dans les faits par un paquet de mesures de politique économique. L'encadré 4 met en exergue les objectifs et les volets de politique économique relevant de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Il s'agit pour les experts du FMI et de la Banque Mondiale dans une première phase de stabiliser l'économie en rétablissant les grands équilibres macro-économiques et de compléter cette phase à proprement parler de stabilisation dans un second temps par un processus d'ajustement structurel en vue de redynamiser l'économie afin de jeter les bases d'une croissance durable. Les différentes mesures préconisées par les deux institutions permettent donc d'assurer la continuité du court terme par le moyen et long termes (voir encadré 4).

Les PAS ont connu une évolution assez notable dans leur contenu. La première génération des PAS (1981-1984) était focalisée sur le rétablissement des grands équilibres macro-économiques. Cette première génération du PAS a fait l'objet de vives critiques de part et d'autre à cause de coûts sociaux à la limite du supportable qu'elle a généré dans sa mise en œuvre. Dans un effort d'adaptation, la Banque Mondiale a conçu une deuxième génération de PAS qui prend davantage en compte la dimension sociale de l'ajustement (1984 à 1986). Toutefois, les résultats de cette deuxième génération du PAS sont restés mitigés en termes de croissance et de réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi dans la conception de la troisième génération à partir de 1997, la Banque Mondiale a fait de la lutte contre la pauvreté l'élément dominant des politiques d'ajustement. Une telle approche a donné naissance à la conception des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) autour desquels s'articule la mise en œuvre des politiques d'ajustement dans bon nombre des pays d'Afrique subsaharienne.

Encadré 4 : Les objectifs généraux et les volets de politique économique des PAS.



2.3.2 Objectifs, stratégie et politique des PAS au Burkina

Les *Documents-Cadre de Politique Economique (DCPE)*⁵ élaborés par les autorités burkinabè en collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale permettent de dénombrer quatre PAS depuis 1991, pour les périodes 1991-1993, 1994-1996, 1997-1999 et 2000-2002, les trois derniers étant soutenus par la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) du FMI. Ils étaient élaborés dans des contextes légèrement différents à chaque fois, fixaient des objectifs plutôt précis, définissaient une stratégie plus ou moins explicite et énonçaient des politiques touchant à la stabilisation d'une part et à l'ajustement structurel proprement dit, de l'autre.

Le premier PAS du Burkina a été adopté après une prise de conscience des autorités burkinabè de la fragilité de la situation économique et financière et des handicaps (démographie, environnement, faiblesse des ressources humaines) à un développement économique durable. L'économie burkinabè souffrait également, à la fin des années 1980, d'une faible efficacité des investissements publics et de rigidités structurelles qui entravaient la réalisation du potentiel de croissance en freinant la promotion des exportations.

Il avait comme objectif général, de créer les conditions d'un développement économique et social durable, un objectif de long terme qui demeurerait logiquement valable pour les autres PAS. Les objectifs spécifiques étaient des objectifs essentiellement macroéconomiques ou de stabilisation comme on peut le voir au Tableau 2.1.

Tableau 2.1. Objectifs spécifiques des PAS au Burkina

N°	Objectifs
1	Réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de l'ordre de 5,4 % (4 % entre 1991 et 1993, 5 % entre 1994 et 1996, 5,5 % entre 1997 et 1999, 7 % entre 2000 et 2002).
2	Limiter le taux d'inflation autour de 3 % par an en moyenne.
3	Contenir le déficit du compte courant extérieur (hors transferts publics) à 14,6 % environ du PIB entre 1991 et 1993, 14,8 % en 1996, 10 % en 1999 et 11,3 % en 2002.
4	Eliminer dès 1991 tous les arriérés extérieurs et ceux intérieurs avant fin 1998.
5	Réduire de façon durable la pauvreté absolue en levant les contraintes principales qui freinent la croissance économique à long terme, à savoir la croissance démographique, le faible développement des ressources humaines, la dégradation de l'environnement.

Source : Construit à partir des *DCPE*, 1991-93 (pp. 8-9), 1993-1995 (p. 6), 1994-1996 (p. 5), 1996-1998 (p. 6), 1997-1999 (p. 5), et 1999-2002 (p. 2)

Le second PAS se met en œuvre au moment où les autorités burkinabè venaient de décider en concertation avec les autres membres de la zone franc de dévaluer le franc CFA de 50 % en termes de monnaie étrangère à compter du 12 janvier 1994. Cette dévaluation autorisait des ambitions d'accélération de l'élimination des déséquilibres financiers et l'amélioration de la compétitivité de l'économie tout en approfondissant les réformes structurelles en cours pour libéraliser l'économie et lui assurer des conditions plus favorables de développement, ainsi que pour accroître l'efficacité des activités de l'Etat. Ce PAS mentionnait en plus, que l'agriculture (avec une contribution de 30 % au PIB) et les activités connexes continueraient d'être la source de croissance au Burkina, par des actions en faveur de la croissance des exportations (coton, produits de l'élevage, fruits et légumes), du secteur minier (exploitation des mines d'or).

Le troisième PAS tenait compte de la volonté du gouvernement burkinabè d'accroître les revenus des populations et d'accélérer le développement des ressources humaines, affichée

⁵Sept documents-cadre ont été rédigés couvrant la période 1991-2002 (voir les références en bibliographie).

par la définition d'une stratégie à moyen et long termes dans le cadre de la *Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable 1995-2005*. Elle affichait des objectifs d'accroissement du PIB par habitant de 3 % au minimum par an, de doublement du taux d'alphabétisation pour l'ensemble de la population de 20 à 40 % et de gain d'environ 10 ans au niveau de l'espérance de vie pour la porter à 57 ans. Ce programme soulignait aussi l'importance du secteur primaire et du secteur minier.

Comme le troisième, le quatrième PAS du Burkina restait dans la direction générale tracée par la *Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable 1995-2005*. Il mentionnait encore que l'agriculture (avec une contribution de près de 40 % au PIB) et les activités connexes continueraient d'être la source de croissance, par des actions en faveur de la croissance des exportations (coton, produits de l'élevage, fruits et légumes), du secteur minier (exploitation des mines d'or).

En tout, les second, troisième et quatrième PAS étaient soutenus par la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR). Ils reprenaient les objectifs majeurs du premier PAS, présentaient une stratégie, indiquaient des politiques à appliquer et des résultats à atteindre.

La stratégie que le gouvernement burkinabè devait adopter pour atteindre ces objectifs, était une stratégie à plusieurs composantes présentées dans le Tableau 2.2. Elle se base sur l'efficacité de la gestion publique et le développement du secteur privé.

Tableau 2.2. Composantes de la stratégie des PAS au Burkina

N°	Composantes stratégiques
1	Augmentation de la production agricole qui continuera d'être la principale source de croissance et des exportations pour maintenir la stabilité macroéconomique et accroître la compétitivité.
2	Amélioration de l'efficacité du secteur public en accroissant la productivité de l'administration par le renforcement de l'administration fiscale et des procédures budgétaires, l'accélération de la réforme de la fonction publique et des entreprises publiques, l'amélioration de la gestion opérationnelle des agents de l'Etat, de la qualité de leurs prestations et la décentralisation.
3	Réforme du système judiciaire, du code du travail pour assurer une protection appropriée et des incitations aux investisseurs privés.
4	Recentrage du rôle de l'Etat dans le secteur agricole et minier.
5	Amélioration du développement des ressources humaines pour permettre entre autres, le développement du secteur privé, ce qui suppose une croissance démographique maîtrisée, la mise en œuvre de politiques pour promouvoir l'emploi et la croissance des revenus et permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle dans le processus de développement, ainsi qu'un plus grand accès aux services sociaux, surtout l'éducation, la santé, l'eau potable et les services d'hygiène.
6	Meilleure gestion des ressources naturelles, assurance d'une plus grande sécurité en matière de propriété foncière et meilleure sensibilisation des populations à la protection de l'environnement.

Source : Construit à partir des *DCPE, 1991-93* (p. 9), *1993-1995* (pp. 6-7), *1996-1998* (p. 6), *1997-1999* (p. 5), et *1999-2002* (pp. 2-3).

A la suite de ces objectifs et stratégie, des mesures de politique économique et des résultats escomptés ont été formulés. Ils vont dans plusieurs directions pour couvrir l'ensemble du système productif burkinabè comme le résume le Tableau 2.3.

Tableau 2.3. Mesures de politique économique et résultats escomptés des PAS au Burkina

Domaines d'intervention	Mesures de politique économique	Résultats escomptés
Finances et fonction publiques	Réforme de la fiscalité. Amélioration des performances de l'administration financière, fiscale et douanière. Restructuration et plus grande maîtrise des dépenses. Renforcement des procédures budgétaires et comptables. Meilleure définition des priorités en faveur de dotations suffisantes aux secteurs sociaux et de la réduction de la pauvreté. Réforme de la fonction publique appuyée par la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Administration (PAA). Renforcement du processus de décentralisation.	Réduction du déficit des finances publiques. Elimination des arriérés de paiement. Augmentation des recettes. Stabilisation des dépenses. Mise à la disposition de l'Etat d'un corps de fonctionnaires efficaces et adaptés à ses besoins.
Politique monétaire et système bancaire	Assainissement du secteur bancaire et financier. Plafonnement à 25 % de la participation de l'Etat au capital des banques. Promotion des caisses coopératives d'épargne et de crédit. Mise en œuvre du code de la Conférence Interafricaine des Marchés des Assurances (CIMA) et de la Bourse régionale des valeurs mobilières.	Contenir la progression des crédits et de la masse monétaire. Mobiliser l'épargne. Renforcer l'intermédiation financière. Réduire la circulation fiduciaire. Améliorer l'affectation des ressources. Restructurer et privatiser les banques.
Secteur extérieur	Réduction du nombre de produits soumis à autorisation préalable à l'exportation. Elimination des droits de sortie. Restructuration des circuits de distribution. Libéralisation de la commercialisation et de l'exportation des produits relevant du champ d'activité de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (CSPPA). Ajustement périodique du prix d'achat de l'or et du coton en fonction des cours mondiaux. Restructuration du secteur cotonnier. Réaliser une étude en 1991 sur le développement et la diversification des exportations. Allègement sensible des procédures administratives d'importation. Introduction d'une plus grande souplesse au niveau du régime des importations. Réduction des catégories de produits dont l'importation est restreinte. Révision profonde du tarif douanier. Gestion centralisée de la dette.	Réduction du déficit du compte courant par l'accroissement des exportations et la diminution des importations. Elimination de l'ensemble des arriérés de l'Etat au titre de la dette extérieure en 1991. Diversification des exportations. Elimination des obstacles qui entravent le commerce extérieur. Accroissement de la productivité et de la compétitivité du secteur cotonnier.
Programme d'investissement public (PIP)	Mettre en œuvre un nouveau plan de développement en 1991 (PIP glissant sur trois ans, révisé chaque année, en fonction des progrès réalisés, des changements de programmation et de l'approbation des nouveaux projets).	Amélioration de la capacité d'absorption. Retenir les projets qui favorisent la croissance économique, le développement durable et accroissent le volume et l'efficacité des investissements publics.
Entreprises publiques	Réduire progressivement les participations et interventions de l'Etat. Ouvrir le capital au secteur privé. Liquider les entreprises non viables.	Amélioration de la gestion des entreprises. Privatisation de l'ensemble des entreprises du secteur public.
Secteur privé et cadre juridique	Association de plus en plus étroite des opérateurs privés aux réformes touchant le secteur privé. Renforcer le système judiciaire.	Développement du secteur privé.
Population et ressources humaines	Elargissement du niveau de couverture des services sanitaires. Amélioration des conditions de travail des femmes.	Accès des femmes aux services d'éducation et de santé. Accès de la population aux services de

Domaines d'intervention	Mesures de politique économique	Résultats escomptés
	Amélioration de l'information, l'éducation et la communication (IEC). Améliorer les performances interne et externe de l'enseignement supérieur. Alphabétisation et éducation des adultes. Améliorer les performances de l'enseignement primaire et post-primaire. Améliorer le cadre institutionnel et juridique de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.	planification familiale. Accès aux médicaments essentiels génériques (MEG). Atteindre un taux de scolarisation de 52 % en 2002. Plus grande flexibilité du marché de l'emploi.
Agriculture et élevage	Assouplissement du système de fixation des prix des produits agricoles. Libéralisation du commerce intérieur et extérieur des intrants et des produits agricoles. Sécurisation du régime foncier. Promotion de l'investissement privé et création d'emplois dans l'agriculture Programmes d'action pour les produits-clés tels que les céréales, le coton, les fruits et légumes, l'élevage et les oléagineux. Mise en œuvre d'un Programme National de Gestion des Terroirs Villageois, d'un Plan d'Action Forestier Tropical, d'un Programme National de Développement des Services Agricoles (PNDSA) et d'un Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PSAN).	Augmentation de la productivité dans le secteur agricole. Diversification de la production. Amélioration de la gestion des ressources naturelles. Accroissement de la sécurité alimentaire.
Environnement et gestion des ressources naturelles	Exécuter le Plan d'Action National de l'Environnement (PANE) adopté en 1991, le PNGT et les activités du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (CONAGES).	Plus grande protection de l'environnement et amélioration de la gestion des ressources naturelles.
Infrastructures économiques	Exécution d'un programme quinquennal de développement du secteur des transports. Exécution du Programme d'Ajustement du Secteur des Transports (PASEC-T). Identifier et aménager les sites touristiques. Développer les infrastructures hôtelières. Libéralisation du secteur des télécommunications. Mesures touchant le secteur de l'énergie. Révision du code minier en 1997, de la fiscalité et de la parafiscalité du secteur.	Développement des secteurs de soutien à la production.

Source : Construit à partir des *DCPE*, 1991-93, 1993-1995, 1996-1998, 1997-1999 et 1999-2002.

Les PAS mis en œuvre au Burkina sont finalement caractérisés par de nombreuses constantes. Les objectifs macroéconomiques sont restés essentiellement les mêmes sur les 10 ans environ qu'ils ont duré : recherche d'un certain niveau de croissance économique, d'un assainissement des finances publiques, d'un maintien de l'inflation à un niveau raisonnable, d'un contrôle du déficit courant extérieur... Les réformes structurelles et les objectifs sectoriels n'ont pas beaucoup varié non plus : mesures tendant à améliorer les performances du secteur public et à développer le secteur privé, mesures mettant en avant les secteurs primaire, de l'éducation, de la santé, de l'environnement et des infrastructures économiques.

Les PAS du Burkina sont donc cohérents avec les fondements théoriques des PAS en général puisque les constantes citées sont liées aux objectifs théoriques même des PAS : stabilisation et ajustement structurel. Formellement, ils sont également cohérents, a priori, dans le sens où des objectifs sont clairement précisés, une stratégie est généralement énoncée et des mesures à prendre et des résultats à atteindre sont déterminés, couvrant l'ensemble de l'économie nationale.

2.3.3 Analyse partielle des effets des mesures PAS sur quelques variables macroéconomiques

Le Tableau 2.4 ci-après donne les taux de croissance moyen (Tc) en ce qui concerne les recettes courantes, les dépenses courantes et les dépenses salariales de la fonction publiques sur quatre périodes, les périodes avant PAS, PAS 1991-1993, PAS 1994-1996, PAS 96-1998 et PAS 1999-2000.

Tableau 2.4. Evolution de la croissance de quelques variables macro-économiques sur les différents PAS

Taux croissance Tc (%)	Avant PAS 1985-1990	PAS 1991-1993	PAS 1994-1996	PAS 1996-1998	PAS 1999-2000	Moyenne PAS
Tc recettes courantes	8,06	1,3	27,92	10,69	5,04	11,24
Tc dépenses courantes	13,38	11,51	4,11	8,22	11,34	8,79
Tc salaires	11,36	-3,09	7,46	5,49	11,17	5,26

Source : Calcul des auteurs.

❑ Effet sur les recettes courantes

L'analyse montre qu'en moyenne sur l'ensemble de la période couverte par les programmes d'ajustement structurel c'est-à-dire de 1991 à 2000, les recettes courantes ont connu une progression d'ensemble de 11,24% contre 8,06% pour la période avant PAS.

De façon plus détaillée, la plus forte progression a été observée sur la période 1994-1996 avec un taux moyen de 27,92% puis la période 1996-1998 avec un 10,69%. Viennent ensuite respectivement les périodes 1999-2000 et 1991-1993 avec des taux de croissance de 5,04% et 1,3%. On note donc dans l'ensemble, une progression plus importance des recettes sur la période concernée par les restructurations.

❑ Effet sur les dépenses courantes

Les dépenses courantes quant à elles, ont plutôt suivi le mouvement inverse. Elles se sont accrues sur la période PAS seulement de 8,79% contre un taux de 13,38% pour la période avant PAS. Contrairement aux recettes, la progression des dépenses sur chaque période concernée par les programmes d'ajustement n'a jamais égalée voir dépassé celle de la période avant PAS. Le niveau de croissance minimale est observé au cours de la période 1994-1996 où les dépenses n'ont progressé que de 4,11%.

Les salaires ont logiquement suivi la même dynamique passant d'un taux de croissance moyen de 11,36% avant PAS à un taux de 5,26% en avec les PAS. On note même une réduction pure et simple des dépenses salariales au cours de la période 1991-1993. Il est vrai qu'on observe une reprise des dépenses salariales sur les autres périodes avec PAS, mais on peut noter qu'elle est demeurée en dessous de son niveau avant PAS. L'objectif au cours du PAS 1991-1994 était de plafonner les salaires à 53,8 milliards en 1993. En 1992, les salaires étaient de 50,9 milliards et de 52,2 milliards en 1993

On constate un des objectifs majeurs des PAS qui consistait à freiner la progression des dépenses notamment salariales et à augmenter les recettes courantes a pu être visiblement atteint.

Par rapport aux transferts courants, aucune subvention n'a été accordée aux ménages en 1991. En moyenne sur la période, c'est environ deux (2) milliards de subventions contre 4 milliards sur la période 85 à 1990. Dans l'ensemble, les transferts courants ont pu contenir sur l'ensemble de la période PAS, on a en moyenne 4,5 par an contre 4% avant PAS.

❑ **Effet sur la dette publique**

Les arriérés du Burkina Faso à la fin de l'année 1990 étaient estimés à 83,5 milliards de F CFA dont 42,9 milliards de F CFA d'arriérés extérieurs.

Contrairement à la période 1985-1990 au cours de laquelle les arriérés ont cru plus de 5 milliards par an en moyenne, les arriérés de paiement sur la période 1991-2000 ont plutôt connu une baisse tendancielle de 8 milliards environ chaque année.

❑ **Effet sur le crédit bancaire**

Accroissement des financements bancaires de 12,1% contre 2,7% en 1995. Ces crédits à l'économie ont eu une progression remarquable de 40% en 1996 et de 43,7% en 1997.

Les avoirs extérieurs ont connu dans l'ensemble une progression favorable depuis 1994 (en 1996/1998)

❑ **Effet sur la restructuration des entreprises publiques**

Au total, 26 entreprises ont été privatisées, 12 sont en cours de privatisations, 18 liquidées ou en cours de liquidation et ont été retirées du programme. Au total les recettes budgétaires de ces privatisations se sont élevées à 3,2 milliards de F CFA au 31 décembre 1996.

❑ **Effet sur le commerce extérieur**

En moyenne sur la période 1986-1990, le déficit du compte courant était de 14,7% de PIB, sur la période 1991-1993 il a légèrement baissé à 14%. La baisse s'est poursuivie entre 1994 et 1996 à 13% en moyenne. D'un niveau de 11,3% du PIB en 1995, il connaît une reprise des niveaux de 13,4% en 1996 et de 12,6% en 1997.

On s'aperçoit que dans l'ensemble le déficit a été réduit. On note un léger relèvement qui traduit une hausse des importations due à l'accroissement des investissements.

On peut remarquer que la plupart des mesures ont dans l'ensemble été mises en œuvre avec succès. Les résultats sont conformes aux attentes. Les dépenses publiques, les arriérés de paiements, le déficit de la balance courante ont connu une baisse. Quant aux recettes, les mesures fiscales mises en œuvre ont permis leur accroissement. On note également une augmentation du crédit à l'économie due à la restructuration du secteur bancaire. On peut cependant noter que ces résultats assez importants au départ connaissent une régression au fil du temps.

CHAPITRE 3

L'ÉVALUATION DES PAS DU BURKINA PAR LE MEGC

3.1 Cadre analytique

3.1.1 Le modèle empirique

Le modèle que nous utilisons dans cette étude est celui développé par les chercheurs de l'université de Laval et l'équipe MIMAP du Burkina (FOFANA et al, 2005) (cf. Annexe 3 pour les détails du modèle). Ce modèle est lui-même inspiré dans ses grandes lignes du Modèle "exter" développé par Decaluwé, Martens et Savard (2001). C'est un modèle de type concurrentiel applicable à un petit pays incapable d'influencer la formation des prix sur le marché international. Dans ses grandes lignes le modèle se présente comme suit :

○ **Production**

Dans le modèle, nous avons une fonction de production de type emboîtée. La fonction de production est une fonction Léontieff de la valeur ajoutée et les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée une fonction CES du capital et du travail. Le modèle suppose une production efficiente.

○ **Ménages**

Une fonction de type LES est utilisée pour modéliser la fonction de demande de biens des ménages.

○ **Le gouvernement**

Les revenus de l'Etat proviennent des prélèvements sur les ménages et sur les entreprises, les taxes sur les importations, les taxes indirectes sur la production. L'épargne du gouvernement correspond à la différence entre les revenus et les dépenses qui sont constituées des dépenses de consommation, d'investissement ainsi que des transferts versés aux ménages et au reste du monde.

○ **Commerce extérieur**

Au niveau des échanges extérieurs, le modèle retient l'hypothèse de substituabilité imparfaite postulée par Armington. Elle repose sur la différenciation des biens par pays d'origine dans la demande.

○ **Le bouclage du modèle**

Le bouclage retenu ici est de type néoclassique à savoir que l'investissement est déterminé par l'épargne et la consommation est fonction du revenu.

Selon Sen (1963), il ne peut y avoir une égalité ex-post entre l'investissement et l'épargne si l'on a simultanément : le plein emploi du travail, une rémunération des facteurs à leur productivité marginale, une fonction de consommation liée au revenu réel et un volume fixe d'investissement.

Le bouclage d'un MEGC consiste alors à lever l'une des hypothèses de façon à obtenir l'égalité ex-post entre l'investissement et l'épargne.

3.1.2 La matrice de comptabilité sociale (MCS) et les données

La matrice de comptabilité sociale est la base empirique du MEGC.

Elle généralise le principe input-output de Léontieff à toutes les transactions au sein de l'économie. C'est une matrice carrée qui repose sur l'équilibre entre ressources et emplois. La MCS utilisée dans la présente étude est celle développée dans FOFANA et al (2005). C'est une matrice construite à partir du TES de 1999 de l'Institut National de Statistique et de Démographie (INSD).

La MCS comporte trois types de facteur travail (le travail agricole, le travail non agricole privé et le travail public), trois catégories de capital (le capital agricole, le capital non agricole et le capital public).

Les secteurs d'activités sont au nombre de 35 : 5 activités agricoles, 7 activités de transformation agro-alimentaire, 1 activité d'extraction, 10 activités manufacturières non alimentaires, 11 services privés, 1 service public.

Du fait que l'approche micro-simulation est retenue, le module micro du modèle a été construit à partir des données de l'enquête prioritaire de 1998 qui a touché 8478 ménages. Les informations de cette enquête ont permis de construire des vecteurs de consommation et de dépenses des ménages enquêtés qui constituent l'ossature du modèle micro.

3.2 Simulations et résultats

Les simulations économiques ont donc porté sur les trois grandes composantes des PAS que sont la libéralisation des échanges, l'assainissement des finances publiques et la réforme fiscale. Les différents tableaux qui suivent présentent les résultats des simulations qui ont été menées. Les variations en pourcentage des variables sont des variations par rapport à leur niveau initial ou de référence.

3.2.1. Impact des mesures de la libéralisation des échanges sur l'économie

Afin de pouvoir appréhender l'impact de la libéralisation des échanges sur l'économie nationale, deux types de simulations ont été menés. Les deux simulations ont porté sur les politiques suivantes :

Simulation 1 : Libéralisation totale des échanges c'est-à-dire une élimination complète du tarif douanier à l'importation.

Simulation 2 : Une réduction de 50 % du tarif douanier à l'importation

Les résultats de ces simulations ont été faites en maintenant le solde du compte courant extérieur constant. Cette contrainte de fermeture du modèle découle du fait que l'impact des politiques sur le bien-être des agents économiques peut être biaisé en faisant financer le déficit courant extérieur par l'épargne étrangère. En d'autres termes, l'analyse subséquente de la pauvreté serait faussée par un tel scénario.

Tableau 3.1. Impact des mesures de libéralisation des changes sur l'économie burkinabè (% de la situation initiale)

	Simulation 1	Simulation 2
PIB réel	0,00	0,00
<u>Production</u>		
- Agriculture	- 0,01	0,00
- Industrie	1,19	-0,52
- Services	0,09	0,04
<u>Exportations</u>		
- Agriculture	6,11	2,85
- Industrie	15,92	7,26
- Services	8,28	3,95
<u>Importations</u>		
- Agriculture	9,62	4,43
- Industrie	4,84	2,24
- Services	-5,92	-2,94
<u>Emploi</u>		
- Agriculture	-4,16	0,00
- Industrie	-4,66	-0,01
- Services	-0,02	0,00
<u>Prix agrégés</u>		
- Salaire réel	- 4,17	- 2,04
- Indice des prix à la consommation	- 6,37	- 3,13
- Indice des prix au producteur	- 5,37	- 2,63
	- 9,67	- 4,28
<u>Solde budgétaire</u>		
	0	0
<u>Solde du compte courant</u>		

Effets sur le PIB réel et les secteurs de la production

D'une manière générale, la libéralisation des échanges n'a pas eu un impact positif sur le PIB réel qui est resté constant quelque soit le degré de démantèlement tarifaire.

Les secteurs productifs

Les résultats du Tableau 3.1 montrent que l'agriculture prise dans sa globalité a été affectée négativement.

Cette situation s'explique par le fait que les effets positifs de la libéralisation sur l'agriculture industrielle ou de rente ont été annulés par les effets négatifs au niveau de l'agriculture vivrière dont le poids dans la formation du PIB est prépondérant.

Par contre, au niveau du secteur industriel, les résultats sur la production suggèrent un impact positif.

Les mesures de libéralisation ont entraîné au niveau du secteur industriel une réallocation des ressources due à un accroissement des exportations industrielles et à une baisse des coûts des intrants. Cette réallocation des ressources a été favorable au secteur industriel. Les services ont également bénéficié positivement de la politique de libéralisation mais toutefois dans une faible mesure.

Les exportations

L'on note que les mesures de libéralisation ont permis à l'économie d'améliorer sa compétitivité extérieure. Tous les secteurs d'activités ont vu leurs exportations augmenter. Le regain de compétitivité de l'économie peut s'expliquer en partie par le fait que la réduction du tarif douanier entraîne une baisse des coûts de production et partant améliore la compétitivité des unités de production.

C'est surtout le secteur industriel qui reste le plus grand bénéficiaire de l'accroissement des exportations soit (15,92 %) pour le secteur industriel contre (0,15 %) pour l'agriculture et (8,28 %) pour les services dans le cadre d'une libéralisation totale des échanges.

Pour pouvoir appréhender de façon plus spécifique l'impact de mesures de libéralisation sur l'économie, nous avons examiné l'impact desdites mesures sur les secteurs exposés à la concurrence extérieure, les résultats de ces simulations (tableau 3) montrent que ces secteurs ont tous accru leurs exportations. L'on note que l'agriculture industrielle qui repose principalement sur le secteur cotonnier a été fortement stimulé (7,53 %) conformément aux attentes.

Les autres secteurs à forte intensité à l'exportation ayant été positivement affectés sont l'élevage (5,61%), des industries d'extraction (15,23%), de corps gras (7,79), de cuir (37,88%) et le secteur de transformation de coton (15,23%).

Tableau 3.2. Impact des mesures de libéralisation sur les secteurs d'activités exposés à la concurrence extérieure (simulation 1)

Secteurs d'activités	Valeur ajoutée (Vai)	Exportations (Exi)	Importations (Mi)
Agriculture industrielle	5,31	7,53	25,16
Elevage	0,39	5,61	-4,72
Extraction	8,51	12,04	-3,43
Viande	0,43	6,40	31,38
Corps gras	-0,43	7,79	2,37
Autres industries alimentaires	-1,13	4,01	17,37
Coton-textiles	10,73	15,23	11,08
Cuir	3,123	37,88	20,85

Tableau 3.3. Impact des mesures de libéralisation sur les secteurs d'activités exposés à la concurrence extérieure (simulation 2)

Secteurs d'activités	Valeur ajoutée (Vai)	Exportations (Exi)	Importations (Mi)
Agriculture industrielle	2,43	3,48	11,23
Elevage	0,18	2,63	-2,36
Extraction	3,99	5,66	-1,58
Viande	0,19	3,02	13,44
Corps gras	-0,42	3,73	1,22
Autres industries alimentaires	-0,5	1,99	7,76
Coton	4,9	6,99	5,16
Cuir	14,56	16,5	9,37

Les importations

Les deux simulations montrent que la libéralisation des échanges provoque un accroissement des importations agricoles et industrielles. En revanche, les importations des services diminuent. Dans le cas de l'agriculture et de l'industrie, la libéralisation des échanges stimule une concurrence plus forte des produits importés sur le marché domestique. La baisse du tarif douanier provoque une substitution des produits importés aux produits domestiques. Toutefois, la baisse du tarif douanier entraîne une réduction des coûts de production particulièrement au niveau des secteurs de production protégés dont les consommations intermédiaires reposent en grande partie sur des intrants importés.

L'emploi

Trois marchés de travail ont été pris en compte dans le modèle. Ce sont les marchés des travailleurs agricoles, le marché des travailleurs non agricole et celui des travailleurs de la fonction publique.

L'offre du travail est supposée fixe, ce qui implique que les rémunérations salariales ne seront déterminées que par les modifications de la demande de travail.

Les résultats des deux simulations suggèrent que l'impact de la libéralisation sur l'emploi est négatif. Ce résultat est conforme à celui auquel ont abouti maintes études (Sanou, 1993; Lachaud, 1993; Sanou, 1997; Zagré, 1994) à savoir que les PAS ont tendance à détériorer l'emploi et partant apparaissent comme source de chômage à court terme. C'est au niveau du secteur industriel que la perte d'emplois est la plus grande (-4,66 %) suivie du secteur agricole (-4,16) dans le cas d'une libéralisation totale. Cette situation est occasionnée par la concurrence accrue sur le marché domestique réduisant les capacités d'absorption de la main-d'œuvre des industries locales et se traduisant aussi par des licenciements. Le secteur agricole qui emploie près de 80 % de la main d'œuvre est également affecté négativement en termes d'emplois.

Prix agrégés et solde budgétaire

L'élimination et/ou la réduction des tarifs à l'importation provoquent une baisse de tous les prix (salaires réels, l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix au producteur).

La baisse du salaire réel est consécutive à l'ajustement entre une offre de travail fixe et une demande de travail en baisse. L'indice des prix à la consommation baisse. Rappelons que le prix à la consommation est un indice composite. C'est une moyenne pondérée du prix des importations et du prix des ventes sur le marché local de la production domestique.

La réduction des tarifs douaniers provoque une baisse des prix des importations et partant une baisse des prix à la consommation.

La réduction des coûts des intrants importés est consécutive à la réduction des tarifs douaniers.

Le prix aux producteurs connaît une baisse. L'on note que la baisse de l'indice des prix à la consommation est plus forte que celle du salaire réel et celle de l'indice des prix au producteur. Cette situation suggère une amélioration du pouvoir d'achat réel des agents économiques. La mesure détériore le solde budgétaire. Cela est dû au fait que les recettes fiscales baissent or ces dernières représentent la composante principale des revenus de l'Etat (72 % en 1999) dont 21 % de recettes douanières. Notons que l'accroissement des exportations n'a pas été suffisamment fort pour générer suffisamment de recettes pour couvrir le manque à gagner provoqué par les mesures tarifaires.

3.2.2 L'impact des mesures d'assainissement des finances publiques de l'économie burkinabé

Deux simulations ont été faites pour mettre en exergue les effets de la politique de compression des dépenses publiques de l'Etat. Ces mesures sont censées contribuer au rétablissement de la solvabilité de l'Etat. Les deux simulations faites sont les suivantes :

Simulations 1 : Une réduction de 10 % des dépenses publiques de l'Etat.

Simulation 2 : Une réduction de 25 % des dépenses publiques de l'Etat.

Comme dans le cas de la première politique, les deux simulations portant sur la réduction des dépenses génèrent des résultats qui vont dans le même sens avec des variations plus accentuées avec la deuxième simulation qui correspond à une plus grande austérité budgétaire.

Effets sur le PIB réel et les secteurs de la production

Les mesures de réduction des dépenses publiques ont un effet contractionniste sur le PIB réel (Tableau 3.4).

Dans la simulation 1 (10 % de réduction des dépenses budgétaires), la réduction du PIB réel est de (-1,5 %) contre une réduction de (-3,78 %) dans le cas de la seconde simulation (25 % de réduction des dépenses budgétaires). En termes d'absorption, la réduction de la demande globale par le biais de la dépense étatique a entraîné un effet immédiat de réduction de l'offre globale.

Les mesures d'austérité budgétaire ont affecté négativement les productions des trois secteurs. Plus l'austérité est sévère, plus la production est affectée négativement. C'est le secteur industriel qui est victime de la contraction la plus forte.

Tableau 3.4. Impact des mesures d'assainissement des finances publiques de l'économie burkinabé (% de la situation initiale)

	Simulation 1	Simulation 2
PIB réel	-1,51	-5,78
<u>Production</u>		
- Agriculture	0,00	-0,01
- Industrie	-0,14	-0,35
- Services	-0,11	-0,28
<u>Exportations</u>		
		-6,66
- Agriculture	-2,70	-3,02
- Industrie	-1,21	-1,71
- Services	-0,68	
<u>Importations</u>		
	2,53	6,51
- Agriculture	-0,55	1,39
- Industrie	-1,75	-4,41
- Services		
<u>Emploi</u>		
	0,00	0,00
- Agriculture	0,03	0,09
- Industrie	-0,02	-0,05
- Services		
<u>Prix agrégés</u>		
- Salaire réel	0,66	1,75
- Indice des prix à la consommation	0,49	1,27
- Indice des prix au producteur	0,68	1,54
	0,60	1,48
Solde budgétaire		
	0	0
Sole du compte courant		

(-0,14 %) et (-0,35 %) de réduction pour les simulation 1 et simulation 2 respectivement. Le secteur agricole est le moins affecté. Ces résultats suggèrent que les mécanismes de transmission des dépenses publiques aux secteurs d'activités sont plus fluides dans le cas du secteur industriel que pour les autres secteurs.

Les exportations

Les mesures d'austérité budgétaire ont eu un impact négatif sur les performances du pays en matière de commerce extérieur. Cette situation s'est traduite par une réduction des exportations pour les différents secteurs d'activités. Ce sont les performances d'exportation du secteur agricole qui sont les plus affectées (-6,66 %) dans le cas de la simulation 2. Ces résultats montrent que l'expansion des exportations du pays reste encore fortement conditionnée au soutien étatique à l'économie.

Les importations

La réduction des dépenses publiques à l'économie a entraîné une baisse de la demande d'importation de biens et services industriels et de service. L'on note que c'est la demande d'importation de biens de services qui a connu la plus forte baisse soit (-4,41 %) pour la simulation 2.

Paradoxalement, la demande d'importation des biens agricoles est stimulée par les mesures d'austérité budgétaires. Cela peut s'expliquer par le fait que les mesures d'austérité budgétaire ont accru le salaire réel en augmentant plus les prix aux producteurs par rapport aux prix de la consommation et cela a donné lieu à une augmentation du pouvoir d'achat des agents économiques.

Ce supplément de pouvoir d'achat est sans doute à l'origine de l'accroissement de l'importation des produits agricoles dont l'importance dans la structure des importations est très significative.

Emploi

L'effet des mesures d'austérité budgétaire est nul sur l'emploi agricole. L'impact sur l'emploi industriel est positif mais très marginal.

L'emploi au niveau des services est affecté négativement. L'Etat étant le principal pourvoyeur d'emplois, la diminution des dépenses publiques entraîne une baisse de la demande de travail.

Prix agrégés et Solde budgétaire

La réduction des dépenses publiques s'est révélée inflationniste alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'elle soit déflationniste. Ce fait peut être dû à l'inflation importée par le biais des importations agricoles.

Le salaire réel a connu une amélioration dû à l'accroissement plus rapide des prix à la production par rapport à ceux de la consommation.

La politique d'austérité budgétaire est favorable au solde budgétaire ce qui est d'ailleurs l'un des objectifs attendus de l'austérité budgétaire.

3.2.3 Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation directe

La mise en œuvre des réformes économiques a donné lieu à une réduction de la pression fiscale à travers un allègement significatif de la fiscalisation directe. Afin de mesurer l'impact de cette politique sur l'économie nationale, deux simulations ont été également faites (Tableau 3.5).

Simulation 1 : Réduction de 10 % de la taxation directe.

Simulation 2 : Réduction de 20 % de la taxation directe.

Sauf dans le cas des importations, les deux simulations donnent des résultats dont les ordres de grandeur varient dans le même sens avec des amplitudes plus fortes pour la deuxième simulation qui correspond à une plus grande réduction de la pression fiscale.

Tableau 3.5. Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation directe

	Simulation 1	Simulation 2
<u>PIB réel</u>	-0,03	-0,13
Production		
- Agriculture	-0,13	-0,41
- Industrie	3,56	6,52
- Services	-0,36	-0,98
<u>Exportations</u>		
- Agriculture	18,98	35,57
- Industrie	31,60	49,51
- Services	13,91	19,07
<u>Importations</u>		
- Agriculture	1,06	-10,44
- Industrie	0,31	-17
- Services	-9,85	-13,13
<u>Emploi</u>		
- Agriculture	0,00	0,00
- Industrie	2,04	4,76
- Services	-1,04	-2,42
<u>Prix agrégés</u>		
- Salaire réel	-10,15	-16,20
- Indice des prix à la consommation	-10,94	-16,03
- Indice des prix au producteur	-10,84	-16,14
	-77,16	-142,16
Solde budgétaire	0	0
Sole du compte courant		

Effets sur le PIB réel et les secteurs de production

Les réformes fiscales en termes de la baisse de la pression fiscale sont généralement inspirées par les théoriciens de l'offre qui soutiennent qu'une fiscalité pesante est nocive pour la croissance économique. Elle entrave le mécanisme d'allocation optimale des ressources et crée toutes sortes de distorsions.

L'allègement de la fiscalité devrait permettre de retrouver un fonctionnement plus efficient de l'économie et partant de renouer avec la croissance.

La politique de baisse de taux de taxation directe a eu un effet dépressif sur l'économie. Le PIB réel est affecté négativement (-0,03 %) pour la simulation 1 contre (-0,13%) pour la simulation 2. Cette politique n'a pas réussi à améliorer la réallocation des ressources de manière à générer la croissance. Il est possible que l'inefficacité de l'économie soit plus technique qu'allocative du moins pour certains secteurs.

Toutefois, lorsque l'on examine les effets de la politique sur les secteurs de la production, l'on note que l'industrie en a été la grande bénéficiaire. Cela peut s'expliquer par le fait que c'est le secteur qui initialement est le plus protégé. La défiscalisation a donc permis à ce secteur de retrouver un certain dynamisme et ce à quoi on s'attendait. Les secteurs agricoles et les services n'ont pas pu bénéficier de la mesure en termes de croissance.

Les exportations

La baisse de la fiscalisation directe a fortement amélioré les performances commerciales du pays. En effet, les exportations de tous les secteurs (agriculture, industrie, services) ont connu de fortes hausses. C'est encore l'industrie par le biais des entreprises tournées vers l'extérieur qui a été la plus fortement stimulée. Par exemple, les exportations industrielles ont augmenté de (49,51 %) pour la simulation 2 contre (35,57 %) pour l'agriculture et (19,07 %) pour les services.

Les importations

Les résultats des deux simulations portant les importations sont contrastés. Pour la simulation 1, l'on observe un accroissement des importations agricoles et industrielles (1,06%) et (0,31%) respectivement contre une réduction significative des importations des biens de services soit (-9,85%). Dans le cas de la simulation 2, toutes les importations sont fortement réduites pour tous les secteurs.

L'importation des biens industriels reste la plus affectée négativement. Pour interpréter cela, il faut partir du fait que cette politique n'a pas généré de croissance dans l'ensemble, ce qui suppose que la productivité des facteurs est demeurée faible voire négative. On constate par exemple que le salaire réel a connu une forte réduction déprimant ainsi le pouvoir d'achat des agents économiques. La demande d'importation a probablement subi le contrecoup de la réduction du revenu réel des agents économiques.

L'emploi

L'emploi industriel a pu être amélioré grâce à cette politique. Ceci est la conséquence de l'accroissement de la production industrielle évoquée plus haut qui a nécessité une utilisation plus accrue de main-d'œuvre.

L'emploi agricole est resté stationnaire tandis que l'emploi dans les services a connu une baisse. Cela peut expliquer de la façon suivante :

Il faut noter ici en pensant que l'impôt est perçu du point de vue microéconomique comme une recette et est à l'origine d'une dépense publique. Or il se trouve que c'est l'Etat qui au niveau des services est le plus grand pourvoyeur d'emplois. La réduction des recettes publiques a affecté négativement la capacité d'embauche des pouvoirs publics.

Prix agrégés et solde budgétaire

La politique de réduction de la taxation directe est fortement déflationniste. Tous les prix ont connu une forte baisse. La baisse des prix est la plus forte au niveau de la consommation pour la première simulation alors qu'au niveau de la simulation 2 Ce sont les prix à la production qui ont connu la plus forte baisse. Les résultats indiquent une réduction significative des

salaires réels. Cette baisse des salaires réels est dû en partie à la baisse des salaires dans le secteur industriel liée à une baisse de la productivité marginale du travail consécutive à un accroissement de facteur travail combiné à un stock de capital fixe.

Comme il fallait s'y attendre, la politique d'allégement de la fiscalité directe détériore fortement le solde budgétaire. Ceci se comprend aisément étant donné que les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources budgétaires.

3.2.4 Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesure de fiscalisation indirecte sur l'économie burkinabè

L'impact de la fiscalité indirecte sur l'économie nationale a été examiné à partir de deux simulations que sont :

Simulation 1 : Un taux de taxation de 10 % de taux de la TVA.

Simulation 2 : Un accroissement de 25 % du taux de la TVA.

Les résultats des deux simulations sont présentés au Tableau 3.6 :

Avant les PAS, la TVA n'existait pas et son introduction au niveau de l'économie correspond à un accroissement de la pression fiscale de l'économie.

Comme pour les autres simulations, les résultats des deux simulations relatives à la TVA donnent des résultats comparables et dont les effets sont les plus accentués pour la première simulation.

Tableau 3.6. Impact de la libéralisation des échanges associée à des mesures de fiscalisation indirecte sur l'économie burkinabé

	Simulation 1	Simulation 2
<u>PIB réel</u>	0,02	0,05
<u>Production</u>		
- Agriculture	-0,01	-0,01
- Industrie	1,03	0,84
- Services	0,07	0,08
<u>Exportations</u>		
- Agriculture	5,13	3,99
- Industrie	15,14	14,22
- Services	9,44	11,09
<u>Importations</u>		
- Agriculture	10,36	-11,23
- Industrie	4,65	4,35
- Services	-7,12	-8,54
<u>Emploi</u>		
- Agriculture	0,00	0,00
- Industrie	0,01	-0,05
- Services	0,00	0,03

<u>Prix agrégés</u>		
- Salaire réel	-12,65	-22,89
- Indice des prix à la consommation	-6,89	-7,51
- Indice des prix au producteur	-5,99	- 6,75
Solde budgétaire	27,65	73,50
Solde du compte courant	0,00	0,00

Effets sur le PIB Réel et sur les secteurs de la production

L'observation des résultats des deux simulations suggère un impact positif sur le PIB réel. L'introduction de la TVA exerce sans aucun doute des distorsions au niveau du fonctionnement de l'économie. Toutefois, la TVA est considérée comme un impôt neutre. Cette neutralité reste contestable pour les consommateurs qui en sont victimes.

On peut parler de neutralité de la TVA pour les producteurs en raison de son système de déductions physiques et financières. L'accroissement du PIB réel peut être dû à l'accroissement de la production industrielle qui a sans doute bénéficiée du caractère neutre de la TVA.

En termes d'effets sur les secteurs de production, seule l'agriculture a vu sa production diminuer.

Exportations

L'accroissement du taux de la TVA affecte négativement les performances commerciales du pays. L'on constate que l'impact de cette politique sur les exportations industrielles qui était de (15,14 %) pour la simulation 1 est passé à (14,22 %) pour la simulation 2 soit une réduction de (-0,92 %). Les exportations agricoles subissent également un contrecoup. Toutefois, la mesure a amélioré les performances commerciales du secteur des services. En effet on est passé de (9,44 %) pour la simulation 1 à (11,09 %) pour la simulation 2 soit un accroissement de 1,55 %.

En gros, la taxation indirecte entraîne une réallocation des ressources en faveur du secteur d'exportation des biens de services. Il est possible que cette situation soit la résultante d'une modification de prix relatif d'exportation en faveur de ce secteur.

Les importations

Les importations sont affectées différemment. La demande d'importation de produits agricoles est légèrement stimulée alors que celles des produits industriels et de services connaissent une baisse. L'imposition d'une taxation indirecte qui frappe les consommateurs entraîne une réduction du pouvoir d'achat qui est atténuée ici par le caractère déflationniste de la taxe. Il n'est donc pas étonnant que la demande d'importation baisse de manière générale. Dans le cas des produits agricoles, une substitution a dû s'opérer à cause de la modification des prix relatifs d'importation en faveur de ces derniers.

Emploi

Etant donné que la mesure n'a pas été très favorable à la reprise de l'activité économique, l'emploi n'a donc pas été stimulé au niveau des différents secteurs d'activités. Mieux, un accroissement du taux d'imposition indirecte est même préjudiciable à l'industrie (-0,05 %).

Prix agrégés et solde budgétaire

La TVA est considérée comme une taxe qui prend de contre-pied la taxe en cascade et par conséquent elle est déflationniste. Et c'est ce que l'on observe au niveau des résultats du modèle. Tous les prix connaissent des baisses. Toutefois, les baisses de prix n'ont pas été suffisamment fortes pour empêcher le salaire réel de diminuer. La diminution du salaire réel est consécutive à la baisse de la productivité marginale du travail liée au fait que l'activité de production n'a pas été modifiée comme il se doit. Une meilleure allocation des ressources aurait permis de réaliser une croissance susceptible de stimuler la demande de travail ou l'offre d'emplois ce qui n'a pas été le cas. L'effet de distorsion de cette taxe n'a donc pas permis d'améliorer l'allocation des ressources au sein de l'économie.

Le solde budgétaire est amélioré. Nous avons déjà mentionné le fait que les recettes fiscales constituent l'essentiel des revenus de l'Etat. Toute taxation de l'économie a forcément un impact considérable sur le solde budgétaire.

Si la mesure permet de rééquilibrer les finances publiques, elle est en revanche très peu favorable à la croissance et à l'emploi.

3.2.5 Impacts des simulations de politiques économiques sur la pauvreté

Les mesures de pauvreté se réfèrent à la classe des mesures FGT avec un seuil absolu de pauvreté de 72690 FCFA/tête/an. Quatre (4) simulations ont été effectuées et les paragraphes suivants évaluent leurs effets sur la pauvreté pour divers segments de la population.

La simulation 1 porte sur la libéralisation des échanges avec une réduction des tarifs douaniers de 25%. Le tableau 8 donne les variations absolues des mesures de pauvreté suite à un tel désarmement douanier. Les résultats montrent des légères variations de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. Cependant, ces variations ne sont pas statistiquement différentes de zéro au seuil de 5%. Globalement la pauvreté reste stable à la suite d'une réduction des tarifs douaniers de 25%, tant au niveau national, rural, urbain qu'au niveau des Groupes Socio-Économique (GSE).

Tableau 3.7. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 1 (réduction de 25% des tarifs douaniers)

Niveaux d'analyse	Variations absolues des indices de pauvreté		
	FGT0	FGT1	FGT2
National	+0,08% (0,0041)	+0,38% (0,0074)	+0,49% (0,009)
Milieu			
Urbain	+0,17% (0,0144)	+0,46% (0,0194)	-0,50% (0,0204)
Rural	+0,062% (0,00402)	-0,36% (0,0082)	+0,49% (0,0102)
Groupes Socio-Économiques (GSE)			
Salariés de secteur public	+1,37% (0,0345)	+0,61% (0,0313)	+0,5% (0,0268)
Salariés du secteur privé structuré	+0,00% (0,0593)	+0,54% (0,0423)	+0,51% (0,0348)
Salariés du secteur privé non structuré	+0,32% (0,0236)	+0,44% (0,0276)	+0,5% (0,0293)
Indépendants ou employeurs non agricoles	+0,36% (0,0192)	+0,49% (0,0221)	+0,54% (0,0220)
Agriculteurs de coton	+0,00% (0,0141)	+0,36% (0,0181)	+0,48% (0,0209)
Agriculteurs vivriers	+0,019% (0,00184)	+0,36% (0,0073)	+0,48% (0,0098)
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	+0,31% (0,0326)	+0,44% (0,0434)	+0,51% (0,0468)
Chômeurs	+0,09% (0,0176)	+0,38% (0,0303)	+0,49% (0,0366)
Chefs de ménage inactifs	+0,028% (0,0165)	+0,361% (0,0215)	+0,47% (0,0239)

Source : Nos résultats de simulation.

NB : Les écarts-types sont entre parenthèses, ** = significativement différent de 0 au seuil de 5%, *** = significativement différent de 0 au seuil de 1%

La simulation 2 porte sur l'assainissement des finances publiques avec une réduction des dépenses publiques de 25%. Les résultats du tableau 9 indiquent une réduction significative de la sévérité de la pauvreté rurale (-2,03%) au seuil de 5%, en particulier chez les agriculteurs vivriers dont la pauvreté se réduit en profondeur (-1,52%) et en sévérité (-2,09%). Dans tous les autres milieux et groupes socio-économiques, la pauvreté reste stable avec des variations non statistiquement significatives au seuil de 5%.

Tableau 3.8. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 2 (réduction de 25% des dépenses publiques)

Niveaux d'analyse	Variations absolues des indices de pauvreté		
	FGT0	FGT1	FGT2
National	-0,09% (0,0041)	-1,26% (0,0076)	-1,77% (0,0091)
Milieu			
Urbain	+0,22% (0,0141)	-0,20% (0,0193)	+0,45% (0,0202)
Rural	+0,16% (0,0041)	-1,48% (0,0084)	-2,03% ** (0,0103)
Groupes Socio-Économiques (GSE)			
Salariés de secteur public	+3,31% (0,0336)	+2,84% (0,0314)	+2,42% (0,0270)
Salariés du secteur privé structuré	-0,42% (0,0593)	-0,25% (0,0423)	-0,31% (0,0347)
Salariés du secteur privé non structuré	-0,43% (0,0240)	-0,93% (0,0278)	-1,09% (0,0293)
Indépendants ou employeurs non agricoles	-0,26% (0,0193)	-1,02% (0,0223)	-1,16% (0,0220)
Agriculteurs de coton	-0,11% (0,0142)	-1,54% (0,0183)	-2,07% (0,0211)
Agriculteurs vivriers	-0,27% (0,002)	-1,52% ** (0,0076)	-2,09% ** (0,0101)
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	+0,00% (0,0329)	-1,23% (0,0439)	-1,56% (0,0469)
Chômeurs	+0,06% (0,0176)	-0,81% (0,0307)	-1,04% (0,0369)
Chefs de ménage inactifs	-0,27% (0,0165)	-1,00% (0,0217)	-1,35% (0,0240)

Source : Nos résultats de simulation.

NB : Les écarts-types sont entre parenthèses, ** = significativement différent de 0 au seuil de 5%, *** = significativement différent de 0 au seuil de 1%

La simulation 3 porte sur une augmentation de la fiscalité indirecte, en particulier une hausse de la TVA de 10%. Les résultats du tableau 9 montrent des variations non significatives de la pauvreté en milieux rural et urbain et dans les GSE. En revanche, la profondeur et la sévérité de la pauvreté nationale augmentent significativement de 1,49% et 1,89% respectivement au seuil de 5%. L'incidence de la pauvreté reste stable au niveau national; ce qui montre qu'une telle politique fiscale serait défavorable aux plus pauvres.

Tableau 3.9. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 3 (augmentation de 10% de la TVA)

Niveaux d'analyse	Variations absolues des indices de pauvreté		
	FGT0	FGT1	FGT2
National	+0,40% (0,0041)	+1,49% ** (0,0073)	+1,89% ** (0,0089)
Milieu			
Urbain	+0,67% (0,0141)	+1,38% (0,0193)	+1,85% (0,0204)
Rural	-0,34% (0,0034)	+1,45% (0,00803)	+1,90% (0,0101)
Groupes Socio-Économiques (GSE)			
Salariés de secteur public	+2,13% (0,0341)	+1,95% (0,0311)	+1,58% (0,0269)
Salariés du secteur privé structuré	+0,57% (0,0595)	+1,58% (0,0425)	+1,51% (0,0350)
Salariés du secteur privé non structuré	+0,73% (0,0235)	+1,45% (0,027)	+1,55% (0,0291)
Indépendants ou employeurs non agricoles	+1,55% (0,0169)	+1,93% (0,0217)	+2,04% (0,0219)
Agriculteurs de coton	+0,55% (0,0139)	+1,55% (0,0178)	+2,04% (0,0206)
Agriculteurs vivriers	+0,14% (0,0017)	+1,39% (0,0072)	+1,85% (0,0097)
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	+0,31% (0,0326)	+1,92% (0,0428)	+2,26% (0,0465)
Chômeurs	+1,29% (0,0165)	+1,89% (0,0299)	+2,41% (0,0364)
Chefs de ménage inactifs	+0,06% (0,0165)	+1,59% (0,0212)	+2,04% (0,0237)

Source : Nos résultats de simulation.

NB : Les écarts-types sont entre parenthèses, ** = significativement différent de 0 au seuil de 5%, *** = significativement différent de 0 au seuil de 1%

La simulation 4 porte sur une réduction de 10% des taxes directes. Le tableau 11 donnent les variations de pauvreté consécutives à une telle politique fiscale. Au niveau national, l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté augmentent significativement au seuil de 5%. En milieu urbain et rural, l'incidence de la pauvreté reste stable mais la profondeur et la sévérité augmentent significativement au seuil de 5%. Les augmentations des indices de profondeur et de sévérité seraient dues à des augmentations significatives de la pauvreté dans deux GSE principalement urbains à savoir les "salariés du secteur public" et les "indépendants ou employeurs non agricoles". De même, les augmentations des indices de profondeur et de sévérité en milieu rural seraient dues à des augmentations similaires de la pauvreté dans deux GSE ruraux à savoir les "agriculteurs de coton" et les "agriculteurs vivriers".

La stabilité de l'incidence de la pauvreté et les aggravations de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté traduit une redistribution défavorable aux plus pauvres, suite à la réduction de 10% des taxes directes.

Tableau 3.10. Variations de la pauvreté à la suite de la simulation 4 (réduction de 10% des taxes directes)

Niveaux d'analyse	Variations absolues des indices de pauvreté		
	FGT0	FGT1	FGT2
National	+0,81% ** (0,0039)	+4,03% *** (0,0071)	+5,40% *** (0,0087)
Milieu			
Urbain	+1,82% (0,0135)	+4,69% ** (0,0187)	+5,32% *** (0,0201)
Rural	+0,61% (0,0038)	+3,90% *** (0,0078)	+5,42% *** (0,0098)
Groupes Socio-Économiques (GSE)			
Salariés de secteur public	+5,91% (0,0330)	+6,73% ** (0,031)	+5,84% ** (0,0273)
Salariés du secteur privé structuré	+2,22% (0,0560)	+5,69% (0,0429)	+5,64% (0,0357)
Salariés du secteur privé non structuré	+2,18% (0,0215)	+4,69% (0,0267)	+5,4% (0,0288)
Indépendants ou employeurs non agricoles	+2,37% (0,0168)	+4,93% ** (0,0214)	+5,56% ** (0,0219)
Agriculteurs de coton	+0,78% (0,0138)	+3,79% ** (0,0176)	+5,28% ** (0,0204)
Agriculteurs vivriers	+0,31% (0,0016)	+3,83% *** (0,0068)	+5,43% *** (0,0094)
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	+1,09% (0,0320)	+4,39% (0,0420)	+5,36% (0,0462)
Chômeurs	+1,29% (0,0164)	+3,66% (0,0288)	+4,68% (0,0354)
Chefs de ménage inactifs	+0,36% (0,0164)	+3,52% (0,0208)	+4,75% (0,0234)

Source : Nos résultats de simulation.

NB : Les écarts-types sont entre parenthèses, ** = significativement différent de 0 au seuil de 5%, *** = significativement différent de 0 au seuil de 1%.

3.3 Conclusions et implications de politiques économiques

L'analyse de l'impact des PAS sur l'économie du Burkina et sur la pauvreté a été menée à l'aide du modèle d'équilibre général calculable. Les trois grandes composantes du PAS ont fait l'objet de simulations à savoir la libéralisation des échanges, l'ajustement des politiques budgétaires par la compression des dépenses publiques et la politique de réforme fiscale.

Dans la dernière politique, deux options ont été envisagées à savoir l'allègement de la fiscalité directe et la mise en œuvre d'une fiscalité indirecte de type TVA.

Pour chaque type de politique deux simulations ont été faites.

L'étude a été articulée autour de l'impact des politiques sur un certain nombre de variables macro-économiques (PIB réel, la production sectorielle, le commerce extérieur, l'emploi, l'inflation et le solde budgétaire).

Comme notre analyse prenait en compte le bien être, nous avons maintenu constant le solde extérieur courant afin de ne pas financer le bien-être des agents économiques par l'épargne extérieure.

L'analyse des résultats des différentes simulations suggère les tendances suivantes :

Aucune des politiques envisagées n'a permis de stimuler la croissance réelle de façon significative. Notons en passant que les politiques d'austérité budgétaire et de fiscalisation directe ont un impact négatif sur le PIB réel.

En ce qui concerne la production sectorielle, l'on note que le secteur industriel a été positivement stimulé par les politiques de libéralisation des échanges et de réforme fiscale. Les différentes politiques envisagées n'ont pas été favorables aux autres secteurs (agriculture, service) sauf que l'impact de la libéralisation commerciale a eu un impact positif sur les services mais cet impact est resté faible.

Une analyse plus détaillée de l'impact de la libéralisation des échanges sur la production sectorielle montre que cette politique a eu des effets positifs significatifs sur les secteurs d'activités tournés vers l'extérieur à savoir l'agriculture de rente, l'élevage, les industries d'extraction, le coton-textile et le cuir.

A part la politique d'austérité budgétaire, toutes les autres politiques envisagées ont stimulé positivement les performances commerciales du pays.

De manière générale, les politiques d'ajustement n'ont pas permis d'améliorer la situation de l'emploi. Toutefois, l'emploi industriel a été amélioré par la politique de fiscalisation indirecte. Toutes les politiques analysées se sont révélées déflationnistes sauf la politique d'austérité budgétaire. Cette inflation induite par cette politique doit être recherchée non du côté de la demande globale qui baisse mais plutôt du côté du comportement des producteurs qui ont dû répercuter l'inflation à leur niveau sur toute l'économie.

Compte tenu de l'importance des recettes fiscales dans le budget de l'Etat, les politiques d'élimination ou d'abaissement des tarifs douaniers et celle de l'allègement de la fiscalité directe détériorent fortement les finances publiques.

En revanche, les politiques d'austérité budgétaire et portant sur la TVA améliorent le solde budgétaire.

En termes d'impact sur la pauvreté une simulation par politique envisagée a été effectuée. C'est ainsi que l'impact des différentes politiques suivantes sur la pauvreté a été analysé :

- Une réduction de 25 % des tarifs douaniers.
- Une réduction de 25 % des dépenses publiques.
- Une augmentation de 10 % de la TVA.
- Une réduction de 10 % des taxes directes.

La politique de libéralisation des échanges ne réduit pas la pauvreté ni un milieu urbain, ni en milieu rural ni chez les groupes socio-économiques. La pauvreté est restée quasi stationnaire du point de vue de l'analyse statistique rigoureuse.

La politique d'austérité a eu une incidence positive sur les agriculteurs et partant sur la pauvreté rurale. La pauvreté est restée stable en milieu urbain et chez les autres groupes socio-économiques.

La politique de fiscalisation directe s'est révélée globalement défavorable aux pauvres. Bien qu'elle n'affecte pas l'incidence de la pauvreté nationale, elle accroît en revanche sa profondeur et sa sévérité.

La dernière politique à savoir la politique fiscale directe s'est révélée la moins efficace en termes de réduction de la pauvreté. Elle accentue la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, ce sont les groupes socio-économiques "salariés du secteur public" et "indépendants" qui sont les plus affectés dans leur bien-être. En revanche en milieu rural, ce sont les agriculteurs vivriers et les cotonculteurs qui subissent négativement le choc de cette politique.

L'impact contradictoire des différentes politiques sur les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics ne permet pas de préconiser de façon préférentielle l'une des politiques ayant fait l'objet de notre analyse, toutefois les résultats de notre étude mettent en exergue la pertinence de la politique d'ouverture à l'extérieur prônée par les PAS en termes de redynamisation des secteurs d'activité tournés vers l'extérieur de l'économie nationale.

Cependant, la politique de libéralisation à elle seule n'est pas efficace pour lutter contre la pauvreté. De plus, cette politique ne génère pas une croissance significative à court terme et détériore le solde budgétaire. On peut espérer raisonnablement que la forte stimulation des secteurs d'exportations ne manquera de stimuler la croissance, de créer des emplois et partant de réduire la pauvreté à moyen et à long terme.

Toutes les autres politiques ont des mérites en termes d'objectifs ciblés (réduction du solde budgétaire, amélioration de l'allocation des ressources réduction de l'inflation).

Toutefois, globalement toutes ces politiques sont sans effet sur la pauvreté si elles ne l'accroissent pas et sur la création d'emplois à court terme.

Les différentes réformes politiques peuvent donc être poursuivies, mais un accent particulier doit être mis sur la mise en œuvre de mécanismes de redistribution des fruits de ces réformes.

En termes d'implication pour la recherche, il est important de chercher à approfondir les impacts dynamiques des politiques économiques. Notre modèle utilisé étant statique, il ne nous a pas été permis d'étudier ces effets dynamiques.

Il s'avère aussi nécessaire d'explorer de façon plus approfondie les mécanismes de transmission de la croissance sur le bien-être des agents économiques afin de renforcer la liaison effets des politiques et amélioration du bien-être des différents groupes socio-économiques.

Dans la mesure où l'option intégration régionale est également privilégiée par les pouvoirs publics et que l'intégration crée soit une création de commerce, soit un détournement de commerce, il apparaît nécessaire d'analyser l'impact de l'intégration sur la croissance de l'économie nationale et sur le bien-être des populations dans une optique comparative avec l'ouverture extérieure.

CHAPITRE 4

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT BURKINABÈ

Une politique efficace de développement est non seulement une politique qui se traduit par des résultats positifs en matière de bien-être, mais également une politique qui aboutit assez rapidement à ces résultats. Après ses trois premières années et demie au poste de Président du Groupe de la Banque Mondiale, James D. Wolfensohn proposa un cadre de développement intégré qui rend bien compte de cette réalité. En effet, il estime que les progrès dans l'amélioration des conditions de vie d'un grand nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté sont trop lents et qu'il est nécessaire d'élaborer un cadre analytique présentant de façon plus adéquate les aspects structurels, sociaux et humains du développement, car "dans le passé, nous nous sommes trop souvent concentrés sur les cibles "faciles", en reportant à plus tard le moment de s'attaquer aux problèmes plus difficiles (souvent d'ordre institutionnels)." (Wolfensohn, 1999).

Les principaux éléments de ce cadre ont été utilisés ici pour proposer deux grands axes d'une politique de développement qui se veut plus efficace que celles mises en œuvres jusque-là au Burkina. Pour un développement accéléré du Burkina, il est suggéré que l'accent soit mis sur l'amélioration de la qualité des institutions, étant entendu qu'elles constituent le facteur le plus déterminant du développement économique. Les institutions sur lesquelles il est proposé de focaliser les efforts sont celles qui incitent les personnes à investir et à participer à la vie économique dans un climat de confiance. Le renforcement des capacités qui ne peut être possible en l'absence d'institutions efficaces, constitue le deuxième axe de cette politique.

4.1 Les causes profondes du développement

Le résultat d'une politique efficace de développement est l'amélioration significative du bien-être : le développement économique et social. S'intéresser à l'explication du développement, à ses causes profondes, une identification des variables-clés des politiques de développement.

Ainsi, alors que l'on croit généralement que ce sont les facteurs physiques, naturels ou humains (capital, travail, technologie, capital humain, ressources naturelles) qui expliquent la croissance et le développement économiques, il apparaît qu'en réalité, ils n'en sont que les causes immédiates. Ces facteurs ont des effets limités en l'absence d'institutions favorables, causes profondes du développement.

Bien que fournissant une perception quantitative utile sur ce qui importe pour l'ampleur de la croissance à long terme, les analyses basées sur des facteurs quantitatifs n'expliquent pas vraiment pourquoi certaines sociétés ont accumulé plus de capital physique et humain que d'autres. Elles donnent seulement une explication approximative de la croissance. Elles ne permettent pas de dire pourquoi les gens investissent ou épargnent, exploitent des ressources naturelles, acquièrent des connaissances, ou pourquoi ils ne le font pas.

4.1.1 La fonction incitatrice des institutions

Qu'est-ce qui incite les acteurs du processus de découverte et d'utilisation de la connaissance, c'est-à-dire les entrepreneurs, à mobiliser les facteurs de production, à risquer des utilisations novatrices de la connaissance et à expérimenter des changements structurels ?

Il faut souligner ici l'importance de la concurrence comme moyen de découverte de la connaissance. L'évolution de la connaissance, de la technologie et de l'économie est conduite

par les agents preneurs de risque de découverte de la connaissance (les entrepreneurs), mais seulement s'ils ont une incitation à être en état d'alerte et à innover, et s'ils sont exposés de façon permanente à la concurrence.

L'incitation peut être matérielle (recherche de profits, de bien-être matériel) ou non (motivations psychologiques ou socioculturelles). Cela signifie que l'entrepreneur n'opère que s'il peut valoriser le fruit de son labeur par l'échange notamment. Cela signifie aussi qu'il appartient à un système d'interactions entre différents acteurs, bénéficiant du travail et apportant au travail des autres. Pour que la connaissance puisse être exploitée et accrue, il faut donc que ceux qui la détiennent ou qui la valorisent (les entrepreneurs) puissent coopérer (échanger). Une meilleure division du travail, ce qui correspond en réalité à une meilleure division et coordination de la connaissance, est ainsi la véritable source du progrès économique comme l'avait déjà signalé Adam Smith.

L'importance des échanges a, du reste, été cernée par les théories qui insistent sur le rôle du commerce international comme moteur de la croissance de la productivité et du revenu, pour expliquer les énormes écarts de revenus entre pays pauvres et pays riches. Ces théories donnent à la participation (et aux obstacles à la participation) à l'économie mondiale, un rôle prépondérant dans la promotion de la convergence économique entre les régions pauvres et les régions riches. Les pays pauvres, en participant au commerce international, vont profiter des avancées réalisées en matière technologique dans les pays partenaires. Cette intégration aux échanges peut, de plus, permettre un accès plus grand aux capitaux étrangers en quête de meilleurs placements.

Cependant, des échanges fructueux ne sont possibles qu'avec des règles de jeu appropriées pour orienter les interactions humaines et réduire les coûts de transaction. Des dispositifs institutionnels appropriés sont nécessaires pour fournir un cadre à la coopération humaine sur les marchés et dans les organisations et pour la rendre assez prévisible et fiable. Un cadre coopératif est, par exemple, fourni par les conventions culturelles, un système éthique partagé et des conditions formelles, légales et réglementaires.

On mesure là, toute l'importance des institutions qui se présentent finalement comme des incitations à entreprendre pour valoriser par l'échange. La croissance est alors le reflet statistiquement mesuré des actions des entrepreneurs, consommateurs, épargnants, producteurs et commerçants pour obtenir ce que les gens valorisent le plus fortement.

4.1.2 Définition des institutions

Les institutions sont des règles formelles (contrats, droits de propriété, réglementations, Constitution...) ou informelles (préférences des agents économiques, valeurs, croyances religieuses, tradition, coutumes, tabous, normes...) de fonctionnement d'une société, d'une organisation, d'une structure..., et à l'intérieur de celles-ci. Elles ont pour but, le fonctionnement optimal de ces organisations. Elles structurent les incitations dans les échanges humains, tant politiques, économiques que sociaux.

On peut identifier des institutions de niveau macroéconomique qui affectent les incitations à travers l'économie et des institutions de niveau microéconomique qui affectent les incitations dans des situations individuelles dans un secteur donné. Au niveau macroéconomique, on peut citer la Constitution d'un pays, les lois (pénal, civil, travail, entreprises, concurrence, associatives, coutumières, électorales...), les droits de propriété, le système judiciaire. Au niveau microéconomique, on aura les organisations formelles (entreprises, associations,

groupes d'intérêts) et leurs règles de fonctionnement, les marchés et leurs règles de fonctionnement, et les contrats tant explicites qu'implicites comme les contrats de travail, d'emprunt, d'assurance et d'agence.

Figure 4.1 Ce que sont les institutions : un résumé

Capital social	Institutions			Organismes
	Informelles	Règles	Formelles	
Confiance	Règles	Facile à changer	Réglementation	Organismes gouvernementaux
Réseaux		$\updownarrow$	Lois	Entreprises
Valeurs partagées				Organisations de la société civile
Normes				Police
Religion	Traditions	Difficile à changer	Constitutions	Tribunaux
Traditionnel, informel				Moderne, formel

Source : Banque Mondiale (2003).

4.1.3 La mesure des institutions

Pour mesurer les institutions, on utilise surtout des indicateurs qualitatifs, des mesures indirectes censées rendre compte de la qualité de la gouvernance d'un pays (système politique, corruption...), de la protection des droits de propriété et des contrats, etc. Ils sont le plus souvent établis par des organisations autonomes, à partir d'appréciations subjectives d'experts nationaux ou internationaux, d'investisseurs privés, des populations concernées... Ils sont regroupés en six mesures des institutions (participation et responsabilisation des citoyens, stabilité politique et absence de violence, efficacité des pouvoirs publics, poids de la réglementation, Etat de droit, absence de corruption) dont la synthèse donne l'*indice global de gouvernance*.

Une mesure importante concerne celle des *droits de propriété* (existence de lois protégeant la propriété privée et application de ces lois) avec des indicateurs de risque de l'investisseur étranger. Celui utilisé fréquemment est le classement de l'*International Country Risk Guide (ICRG)* produit par le *Political Risk Services*. Il mesure plusieurs dimensions de la protection des droits de propriété et l'efficacité de l'application des contrats : réglementation légale, risque d'expropriation, remise en cause des contrats par le gouvernement, corruption dans le gouvernement et qualité de l'administration. On voit que cet indicateur prend en compte des aspects de gouvernance, expliquant qu'il suffise à évaluer les institutions.

Enfin, le ratio $\frac{M_2 - M_0}{M_2}$ ⁶ peut constituer aussi une mesure objective de la protection des

contrats et des droits de propriété dans un pays. En effet, il fournit une bonne approximation de l'utilisation du "*contract-intensive money*", donc, de l'importance de l'intermédiation financière. Le *contract-intensive money* est constitué de tous les instruments monétaires qui impliquent de tierces parties (comme les banques de dépôt). Ce sont tous les moyens de paiement ou de détention de la monnaie, sauf l'argent en espèces. Ils sont la clé de l'intermédiation financière. La valeur de ces instruments dépend non pas seulement de la politique économique du gouvernement, mais aussi de l'adhésion des acteurs économiques à

⁶ M_0 est la monnaie fiduciaire hors banque. M_2 représente la monnaie et quasi-monnaie (monnaie fiduciaire hors banques, dépôts dans les banques...).

des contrats implicites ou explicites. Pour que l'intermédiation financière se développe, les gens doivent faire confiance aux tierces parties à qui ils ont donné leur argent pour le prêter ou pour un investissement futur. En particulier, les déposants doivent faire confiance aux banquiers sur la bonne utilisation de leurs fonds. Autrement, ils préféreraient avoir l'argent en espèces plutôt que du *contract-intensive money*.

4.1.4 La primauté des institutions : preuves empiriques

De solides supports empiriques existent sur l'idée que l'investissement et la croissance économique sont dans une impasse quand les institutions soutenant les droits de propriété sont faiblement développées : les institutions ont un effet statistiquement significatif sur les résultats économiques⁷ ; l'indice ICRG a une corrélation statistiquement significative avec la croissance, en neutralisant l'éducation, le revenu initial et autres variables déterminantes traditionnelles de la croissance⁸ ; le *contract-intensive money* est économiquement et statistiquement significativement corrélé à l'investissement, même après avoir pris en compte les effets de l'inflation, des taux d'intérêt réels et autres déterminants de l'investissement⁹.

Ces résultats suggèrent que les politiques économiques doivent être plus centrées sur la mise en place de bonnes institutions que sur la politique macroéconomique. Mettre l'accent sur les réformes de politique macroéconomique à l'exclusion des institutions est une erreur ; le succès des premières dépend fortement de la qualité des secondes.

L'on peut s'en rendre compte en comparant les effets de la croissance de différentes combinaisons de politique et de qualité institutionnelle. Un rapport de la Banque Mondiale (1998)¹⁰ sur l'aide extérieure a classé les pays selon la bonne qualité de leur politique macroéconomique et de leurs institutions. Le classement de la politique macroéconomique était basé sur l'inflation, la situation fiscale et l'ouverture au commerce. Le classement institutionnel est l'indice ICRG.

La Figure 4.2 montre les tendances de croissance dans les pays avec les quatre combinaisons possibles de bonnes et mauvaises politiques et institutions.

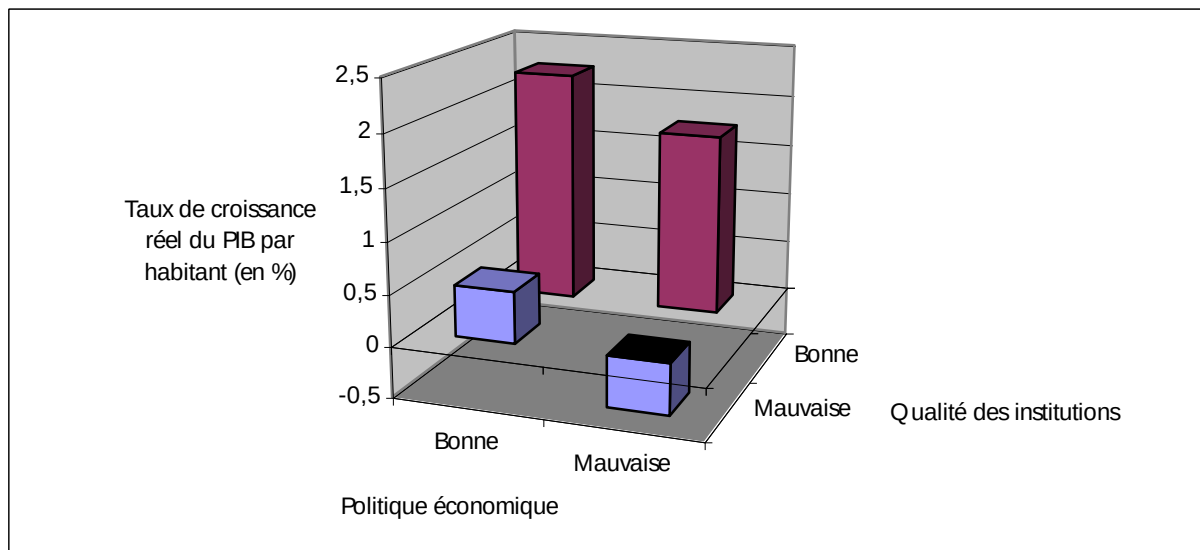
⁷Elles accroissent substantiellement le PIB par habitant (Edison, 2003). Par exemple, si la qualité moyenne des institutions en Afrique subsaharienne rattrapait celle des pays asiatiques en développement, le revenu par habitant de la région s'élèverait de 80 %, passant d'environ de 800 dollars à plus de 1400 dollars.

⁸Keefer et Knack (1997). En cherchant à savoir de combien la croissance par tête aurait augmenté par an entre 1974 et 1989 dans des pays d'Amérique latine (Venezuela, Pérou, Equateur, Colombie, Chili, Brésil, Bolivie, Argentine) s'ils avaient la même protection des droits de propriété et des contrats que les Etats-Unis, la Suisse ou Taïwan, il apparaît que la croissance aurait été de une à quatre fois plus forte (les niveaux de revenu initial, d'éducation et des prix des biens d'investissement étant maintenus constants).

⁹Clague et al. (1995).

¹⁰"Dividends and Disappointments: Learning from the Success and Failure of Foreign Aid", *Discussion Draft*, July 24. Cité par Keefer et Shirley (2000).

Figure 4.2. Institutions, politique économique et croissance



Source : Keefer et Shirley (2000).

Les pays avec une mauvaise politique macroéconomique et de mauvaises institutions, connaissent une croissance négative du PIB réel par habitant, tandis que les pays qui adoptent une mauvaise politique macroéconomique mais de bonnes institutions croissent deux fois plus vite que les pays qui sont dans la situation inverse.

Ainsi, une bonne politique macroéconomique n'est pas suffisante pour entraîner la croissance économique. Les pays qui ont les meilleurs indicateurs en matière de sécurité des contrats et de droits de propriété, tirent une bien meilleure croissance d'une bonne politique macroéconomique que les autres pays. De même, les pays qui ont de bons indicateurs d'institutions et de mauvaises politiques macroéconomiques ont de meilleurs taux de croissance que les pays ayant de bonnes politiques macroéconomiques et de mauvaises institutions.

4.1.5 Institutions et développement

De grandes avancées en connaissance organisationnelle et technique ont été obtenues pendant la révolution industrielle en Europe et au 19^e siècle aux Etats-Unis, en raison de l'évolution progressive d'institutions favorables à l'accumulation du capital et à l'échange sur les marchés (libertés individuelles, droits de propriété, protection efficace des contrats par la loi, gouvernement au pouvoir limité).

A l'inverse, les entrepreneurs n'ont pas été capables de produire une croissance économique durable là où il n'y avait pas de confiance. En particulier, l'absence de révolution industrielle en Chine, malgré son excellente technologie, notamment dans la dynastie Sung (960-1278), est due au manque à l'époque, de certaines pré-conditions sociales, politiques et légales, en quelque sorte à la faible qualité des institutions.

L'histoire économique de l'Occident et le succès récent des pays de l'Asie du sud-est est une histoire de la mise en place progressive d'institutions adaptées, propres à contenir la montée des coûts de transaction qui accompagnent la division accrue du travail et donc la complexité croissante des sociétés. Le rapide développement des pays de l'Asie orientale et l'expérience des Etats-Unis d'Amérique ont plusieurs points communs centrés sur le rôle joué par l'Etat et

le marché : la promotion de l'éducation, la promotion de la technologie, l'investissement dans les infrastructures physiques (routes, systèmes de communication), l'investissement dans les infrastructures institutionnelles (droits de propriété, lois sur les contrats, lois sur les faillites, promotion de la concurrence, régulation des marchés), la protection de l'environnement, la création et le maintien de la sécurité, l'accès aux soins de santé primaire (Stiglitz, 1996).

Dans leur rôle respectif, l'Etat et le marché, dans l'histoire de ces pays développés, ont fonctionné comme des compléments plutôt que comme des substituts. L'Etat a généralement aidé le marché à bien fonctionner en créant les institutions pour cela (les lois, les droits de propriété, une concurrence effective, une confiance aux marchés, l'application des contrats), ce qui a eu l'avantage de mettre les investisseurs en confiance et de baisser les coûts de transaction. Quand ces institutions ne fonctionnent pas correctement, il revient très coûteux et donc inefficace de produire et d'échanger.

Ainsi, le sous-développement s'explique fondamentalement par les défaillances du marché. Dans les pays en développement où les coûts de transaction sont très élevés (en raison de la bureaucratie, des asymétries informationnelles, de l'incertitude, de la corruption...), de nombreux marchés n'existent pas ou fonctionnent mal et la capacité à corriger ces défaillances est faible. En somme, les pays en développement souffrent de la faiblesse de leurs institutions, caractérisées par l'inefficacité du système d'imposition, le manque de compétences en management, la faiblesse de la connaissance technologique, la corruption, l'inefficacité du marché financier, la faible crédibilité des Etats, les phénomènes de capture (Laffont, 1998).

4.2 La qualité des institutions au Burkina

La situation actuelle de la pauvreté au Burkina indique que les différentes politiques de développement mises en œuvre jusque-là n'ont été efficaces en matière de création de richesses pour l'amélioration du bien-être des Burkinabè. Les résultats de l'évaluation des PAS et les enseignements qui ont été tirés de la mise en œuvre du CSLP confirment cette analyse. L'explication qui peut en être donnée est que la mise en œuvre de ces politiques ne s'est pas faite avec comme objectif fondamental, l'amélioration de la qualité des institutions. De fait, les lignes qui suivent montrent que les institutions burkinabè ne sont pas particulièrement favorables à l'investissement économique (productif) : les faiblesses en matière de gouvernance et le manque de confiance limitent l'activité de création de richesse.

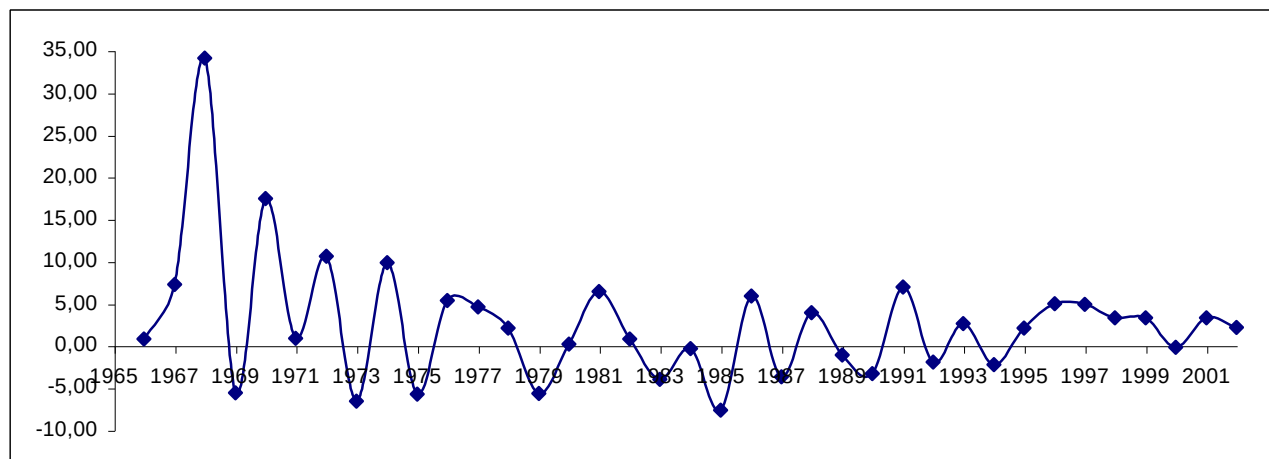
4.2.1 Des faiblesses en matière de gouvernance

Au Burkina, la stabilité politique ou gouvernementale est régulièrement éprouvée depuis les années d'indépendance. De 1960 à 1987, le pays connaîtra six coups d'Etat (3 janvier 1966, 8 février 1974, 25 novembre 1980, 7 novembre 1982, 4 août 1983, 15 octobre 1987) et passera 24 années de régime militaire de 1960 à 2003 (années en dehors d'un Etat de droit démocratique et républicain). En 1991, une nouvelle constitution est adoptée, consacrant l'entrée du Burkina dans une ère de démocratie pluraliste qui a cours jusqu'aujourd'hui, bien que secouée par différentes crises sociopolitiques dont la plus dure fut celle de Sapouy¹¹.

¹¹Le 13 décembre 1998, le journaliste Nobert Zongo, directeur de publication de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, connu pour ses investigations relatives à la mauvaise gouvernance et aux pratiques contraires à l'Etat de droit, fut assassiné sur la route de Sapouy, à une centaine de kilomètres au Sud de Ouagadougou. Ce crime entraîna une vague de protestations sans précédent des partis d'opposition et de la société civile, conduisant les autorités à la mise en place d'un Collège de sages pour aider à la résorption de la crise.

Pendant ce temps, les performances économiques nationales, mesurées par la croissance du PIB réel par habitant de 1965 à 2002 (Figure 4.3), sont restées souvent médiocres, surtout pendant les périodes de forte instabilité gouvernementale.

Figure 4.3. Evolution du taux de croissance du PIB réel par habitant (en %) du Burkina de 1965 à 2002



Source : INSD (1996) et données de l'IAP.

En mettant cette évolution en parallèle avec celle du déficit budgétaire, utilisé comme indicateur de bonne gouvernance, une appréciation peut être faite de la qualité des institutions publiques burkinabè.

Soit la valeur absolue du rapport entre le déficit budgétaire et les dépenses publiques : $D = \left| \frac{DB}{DE} \right|$. DB représente le déficit budgétaire et DE, les dépenses publiques. D donne l'ampleur du déficit par rapport aux dépenses publiques. Il permet de capter les situations d'instabilité gouvernementale qui entraînent généralement d'importantes dépenses publiques. D varie entre 0 et 1. Son évolution est donnée par le Tableau 4.1.

Tableau 4.1. Evolution des recettes budgétaires, des dépenses publiques et du déficit budgétaire de 1985 à 2002

Années	Recettes budgétaires (milliards FCFA)	Dépenses publiques DE (milliards FCFA)	Déficit budgétaire DB (milliards FCFA)	$D = \left \frac{DB}{DE} \right $ en %
1985	62,8	88,4	-25,6	28,96
1986	68,6	127,1	-58,5	46,03
1987	79,2	131,7	-52,5	39,86
1988	78,3	133,1	-54,8	41,17
1989	79,8	199	-119,2	59,9
1990	91,5	131,5	-40	30,42
1991	93,9	169,6	-75,7	44,63
1992	93	165,4	-72,4	43,77
1993	86,6	182,3	-95,7	52,5
1994	112,9	228	-115,1	50,48
1995	137,2	248,1	-110,9	45,7
1996	160,9	271,2	-110,3	40,67
1997	182,2	311,5	-129,3	41,51
1998	200,1	316,7	-116,6	36,82
1999	213,8	410,4	-196,6	47,9
2000	219,3	434,5	-215,2	49,53
2001	228	462,7	-234,7	50,72
2002	259,4	502,9	-243,5	48,42

Source : Données de l'IAP (Annexe 2).

Sur la période 1985-2002, D a été de 44 % environ par an en moyenne. Cela signifie que les déficits budgétaires représentaient par an, environ 44 % des dépenses publiques. L'évolution de D laisse voir une aggravation continue du déficit budgétaire puisqu'il s'est accru de 3,07 % par an en moyenne, passant de 29 % environ en 1985 à 48 % en 2002. Confirmant les effets néfastes de l'instabilité gouvernementale, ces chiffres reflètent une mauvaise qualité des institutions publiques au Burkina.

4.2.2 Insuffisante protection des droits de propriété et des contrats

Pour mesurer la confiance dans le domaine économique, on peut utiliser le *contract-intensive money*. Comme signalé supra, il rend compte de la protection dont bénéficie la propriété privée. Plus il est élevé, plus la confiance des agents économiques à un secteur capital de la vie économique, le système monétaire et bancaire, est grande.

Le Tableau 4.2 fournit les valeurs du *contract-intensive money* sur la période 1985-2002.

Tableau 4.2. Evolution du *contract-intensive money* de 1985 à 2002

Années	Monnaie fiduciaire M ₀ (milliards FCFA)	M ₂ (milliards FCFA)	M ₂ - M ₀ (milliards FCFA)	<i>Contract-intensive money</i> $\frac{M_2 - M_0}{M_2}$ en %
1985	30,97	93,32	62,35	66,81
1986	43,43	114,19	70,76	61,97
1987	43,71	127,27	83,56	65,66
1988	49,31	151,26	101,95	67,4
1989	53,28	154,17	100,89	65,44
1990	58,63	154,48	95,85	62,05
1991	64,53	166,98	102,45	61,35
1992	69,03	176,87	107,84	60,97
1993	81,79	228,56	146,77	64,22
1994	99,84	245,71	145,87	59,37
1995	128,00	299,81	171,81	57,31
1996	144,46	328,55	184,09	56,03
1997	176,83	371,78	194,95	52,44
1998	172,26	376,96	204,7	54,3
1999	150,86	388,85	237,99	61,2
2000	145,61	420,12	274,51	65,34
2001	131,55	424,68	293,13	69,02
2002	95,27	442,44	347,17	78,47

Source : Données de l'IAP.

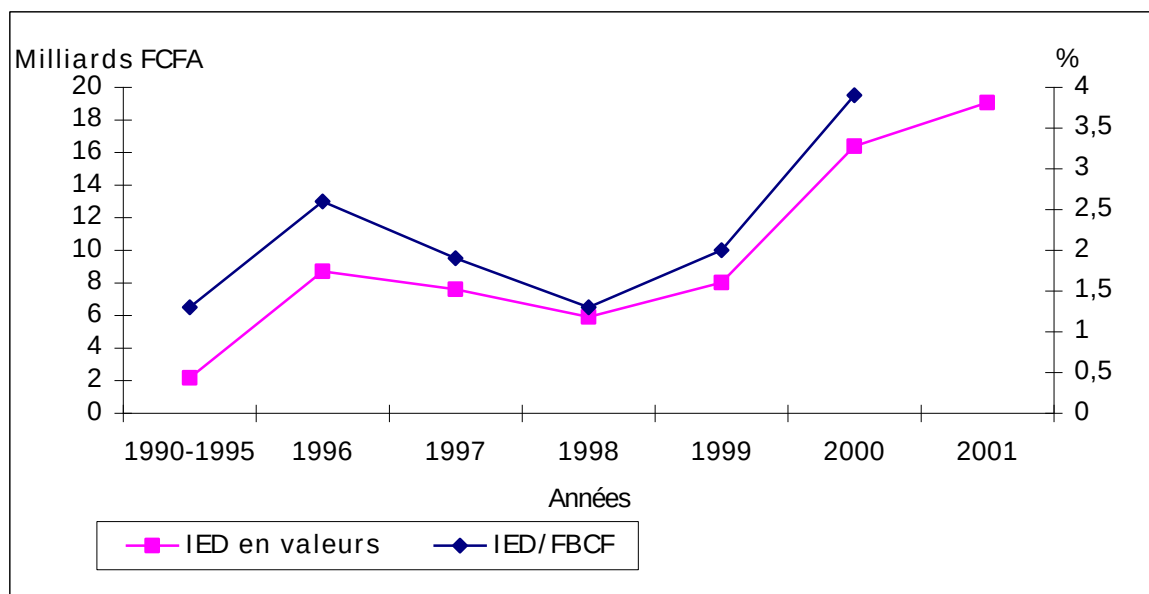
Le *contract-intensive money* était en moyenne de 63 % environ par an, ce qui signifie que 37 % de la masse monétaire était fiduciaire. Il a connu une faible croissance de 0,95 % par an en moyenne, passant de 67 % environ en 1985 à 78 % en 2002. Le niveau moyen du *contract-intensive money* au Burkina laisse entrevoir une confiance encore grande des agents économiques dans la monnaie fiduciaire. La protection des droits de propriété et des contrats, au regard de ce critère, reste donc toujours insuffisante.

L'analyse de l'évolution des investissements étrangers directs (IED) d'une part et de l'environnement des affaires au Burkina de l'autre, sont d'autres éléments illustratifs de ce résultat.

S'agissant des IED, les privatisations et les mesures de libéralisation, de même que l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1995 (qui sont en fait des réformes institutionnelles) ont eu un effet positif sur l'incitation des entreprises privées étrangères à

venir investir au Burkina. En effet, les IED sont passés de 2 environ en 1991 à 19 milliards de francs CFA en 2001 (voir Figure 4.4.), contribuant de plus en plus à la formation brute de capital fixe (FBCF) : d'environ 1,3 % en 1991 à près de 4 % en 2001. Leur valeur a été de 9,69 milliards de francs CFA en moyenne par an entre 1991 et 2001, et leur croissance annuelle moyenne sur la période de 21,9 %. Ils ont connu une forte croissance en 1996 par rapport à 1995 (302,78 %) et en 2000 comparativement à 1999 (104,49 %), sans doute en raison des incitations introduites par le nouveau code des investissements et la libéralisation du secteur des télécommunications.

Figure 4.4. Evolution des investissements étrangers directs (IED) au Burkina entre 1990 et 2001



Source : CNUCED (2002).

Cependant, la décroissance continue observée entre 1996 et 1999, et particulièrement en 1997 et 1998 (-12,64 % et -22,37 %) en raison probablement de la situation sociopolitique du pays, a contribué à établir une performance, somme toute modeste, relativement au niveau des IED reçus dans les autres pays de l'UEMOA (voir Tableau 4.3.).

Tableau 4.3. Evolution des investissements étrangers directs (IED) dans les pays de l'UEMOA de 1990 à 2001

Années	1990-1995*	1996	1997	1998	1999	2000	2001	1990-2001*
Bénin								
milliards FCFA	16,92	12,8	15,18	20,65	37,58	69,06	96,02	38,32
% FBCF	17,6	6,6	6,8	8,5	13,9	22,4		
Burkina								
milliards FCFA	2,16	8,7	7,6	5,9	8,01	16,38	19,06	9,69
% FBCF	1,3	2,6	1,9	1,3	2	3,9		
Côte d'Ivoire								
milliards FCFA	41,76	154,62	262,8	245,44	234,7	181,56	189,11	187,14
% FBCF	12,3	22,4	29,6	22,1	20,4	21,3		
Guinée-Bissau								
milliards FCFA	0,72	0,51	6,42	2,36	5,54	16,38	21,99	7,7
% FBCF	2,7	1,7	17,7	16,6	22,8	60		
Mali								
milliards FCFA	7,92	24,06	43,22	21,24	31,42	75,47	75,5	39,83
% FBCF	3,8	7,6	12,5	6,9	10,1	23,8		
Niger								
milliards FCFA	7,2	10,24	14,6	5,31		13,53	9,53	8,63
% FBCF	8	8,4	11,1	3,5	0,1	10,2		
Sénégal								
milliards FCFA	10,44	3,58	102,78	41,89	83,78	62,66	91,63	56,68
% FBCF	4,5	1	22,3	7,5	15,1	10,2		
Togo								
milliards FCFA	3,6	13,82	13,43	24,78	43,12	40,58	49,11	26,92
% FBCF	5,5	14,2	11,3	19,3	34,9	28,5		

Source : CNUCED (2002).

*Moyenne annuelle.

N.B. : Nous avons converti les valeurs en francs CFA sur la base de l'évolution annuelle du cours du dollar américain en franc français entre 1990 et 2001, donnée par le ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (www.industrie.gouv.fr), soit une moyenne annuelle de 360 FCFA entre 1990 et 1995, respectivement 512, 584, 590, 616, 712 et 733 en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001.

Selon la valeur des IED reçus en moyenne par an entre 1991 et 2001, le Burkina, avec moins de 10 milliards de francs CFA, n'a distancé que le Niger et la Guinée-Bissau, et est resté bien loin du Mali, du Bénin, du Togo, du Sénégal et surtout de la Côte d'Ivoire, qui affichent chacun au moins 25 milliards de francs CFA ; la Côte d'Ivoire, avec plus de 180 milliards de francs CFA, dépassant seule la barre des 60 milliards de francs CFA.

La faiblesse relative des IED au Burkina, malgré les mesures d'ajustement structurel, s'explique par plusieurs raisons dont la situation d'enclavement du pays qui alourdit les coûts d'exploitation des entreprises (coûts élevés des transports, de l'électricité, de l'eau, des télécommunications...), mais certainement aussi, par la faible qualité des institutions du pays, liée à l'insuffisante protection des droits de propriété et des contrats et à la situation sociopolitique nationale qui a été quelque peu mouvementée entre 1991 et 2002 (élections présidentielles de 1991, crise politique de 1998-1999, crise ivoirienne...). Autant d'éléments qui rendent les entreprises localisées au Burkina peu compétitives et qui ne facilitent pas l'existence d'un climat de confiance nécessaire à l'attrait d'investisseurs privés extérieurs.

De façon générale, l'environnement des affaires demeure peu incitatif au Burkina. Six indicateurs permettent de s'en rendre compte : la création d'entreprise, le recrutement et le licenciement du personnel, l'exécution des contrats, l'obtention du crédit et la fermeture d'entreprises et l'enregistrement de la propriété (Banque Mondiale, 2005).

Concernant la création d'entreprise, les indicateurs déterminés (Tableau 4.4.) mesurent les procédures, le temps, le coût et le capital minimum requis pour créer une entreprise formelle. Pour le Burkina, ils montrent que la création d'entreprise est particulièrement difficile au Burkina où les procédures, le temps de création et le capital minimum requis (en pourcentage du PIB par habitant) sont parmi les plus élevés au monde.

Tableau 4.4. Indicateurs de création d'entreprise

Pays	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Mali	Sénégal	Afrique	OCDE
Nombre de procédures*	13	8	11	12	13	9	11	6
Temps (en jours)	135	32	58	85	42	57	63	25
Coût (en dollars)	489,91	-	-	-	-	-	-	-
Coût (en % du PIB par habitant)	152,8	196,9	133,6	87,5	187,4	112,9	225,2	8
Capital minimum (en % du PIB par habitant)	498,6	333,4	222,3	31,4	482,3	270,4	254,1	44,1

Source : Banque Mondiale (2005).

*Dépôt de capital (1 jour, 0 dollar), extrait de casier judiciaire (4, 0,52), enregistrement aux impôts (7, 160,13), déclaration notariée du capital (3, 140,95), enregistrement au registre du commerce (7, 77,68), publication de l'inscription dans le journal (4, 63,95), déclaration d'existence au CGU (1, 1,60), enregistrement pour la TVA (7, 0), déclaration d'existence à la main-d'œuvre (2, 7,99), déclaration d'existence à l'ONPE (1, 3,20), enregistrement à la sécurité sociale (1, 1,60), demande la carte de commerçant (7, 31,97), demande de statut de fournisseur de l'Etat (90, 0,32).

Les indicateurs de recrutement et de licenciement qui mesurent le degré de rigidité dans les lois du travail (Tableau 4.5), placent également le Burkina parmi les pays où ces lois sont les plus rigides, avec un indice moyen de 90 contre 56 pour l'Afrique et 34,4 pour les pays de l'OCDE.

Tableau 4.5. Indicateurs de recrutement et de licenciement

Pays	Burkina Faso	Afrique	OCDE
Indice de difficulté de recrutement	100	53,2	26,2
Indice de rigidité des horaires de travail	100	64,2	50
Indice de difficulté de licenciement	70	50,6	26,8
Indice de rigidité de l'emploi	90	56	34,4

Source : Banque Mondiale (2005).

N.B. : La valeur des indices est comprise entre 0 et 100. Plus l'indice est proche de 100, plus la réglementation est rigide. L'indice de difficulté de recrutement couvre la possibilité de contrats à durée déterminée ; celui de rigidité des horaires de travail, les heures normales de travail comprenant le repos minimum obligatoire, le volume horaire maximum dans une semaine normale de travail, la prime d'heures supplémentaires, les restrictions dans les congés hebdomadaires, les paiements obligatoires pour les jours chômés et la loi sur le salaire minimum ; celui de la difficulté de licenciement, les protections légales contre les licenciements comprenant les motifs de licenciement, les procédures pour les licenciements (individuels et collectifs), le temps de notification et les ruptures de paiement ; celui de rigidité de l'emploi est la moyenne simple des autres indices.

L'exécution des contrats n'apparaît pas non plus facile au Burkina, si l'on considère les procédures, le temps et le coût dans la résolution des litiges financiers (Tableau 4.6.). En effet, il y faut 41 procédures pour 35 et 19 respectivement dans les autres pays de l'Afrique et ceux de l'OCDE ; 458 jours pour 434 et 229 et dépenser 92,5 % du montant de la dette pour 43 et 10,8.

Tableau 4.6. Indicateurs d'exécution des contrats

Pays	Burkina Faso	Afrique	OCDE
Nombre de procédures	41	35	19
Temps (en jours)	458	434	229
Coût (en % de la dette)	92,5	43	10,8

Source : Banque Mondiale (2005).

En s'intéressant aux institutions relatives à l'information sur le crédit et la protection légale des créanciers, ce qui constitue des indicateurs d'obtention de crédit (Tableau 4.7.), on voit que le Burkina se classe relativement bien parmi les pays africains (mise à part l'absence de bureau privé d'information).

Tableau 4.7. Indicateurs d'obtention du crédit

Pays	Burkina Faso	Afrique	OCDE
Coût de constitution des garanties (% du PIB par habitant)	22,2	41,8	5,2
Indice des droits légaux	4	4,6	6,3
Indice d'information sur le crédit	2	2,1	5
Couverture par le registre public du crédit (nombre d'emprunteurs pour 1000 adultes)	2	1,1	76,2
Couverture par les bureaux privés d'information (nombre d'emprunteurs pour 1000 adultes)	0	39,4	577,2

Source : Banque Mondiale (2005).

Au regard du Tableau 4.8., il est plus difficile et plus dommageable de fermer une entreprise au Burkina qu'ailleurs en Afrique ou dans l'OCDE. Cela prend 4 années au Burkina contre 3,6 et 1,7 en moyenne en Afrique et dans l'OCDE, avec un taux de recouvrement de 6,4 centimes pour 1 dollar contre 17,1 et 72,1.

Tableau 4.8. Indicateurs de fermeture d'entreprises

Pays	Burkina Faso	Afrique	OCDE
Temps (années)	4	3,6	1,7
Coût (en % de la propriété)	8	20,5	6,8
Taux de recouvrement (centimes pour 1 dollar)	6,4	17,1	72,1

Source : Banque Mondiale (2005).

Pour l'enregistrement de la propriété (Tableau 4.9.), les procédures sont également plus nombreuses au Burkina qu'ailleurs en Afrique et dans l'OCDE, de même que le coût (en pourcentage de la propriété par habitant) y sont plus élevés.

Tableau 4.9. Indicateurs d'enregistrement de la propriété

Pays	Burkina Faso	Afrique	OCDE
Nombre de procédures	8	6	4
Temps (en jours)	107	114	34
Coût (en % de la propriété par habitant)	16,2	13,2	4,9

Source : Banque Mondiale (2005).

Ainsi, au Burkina, les entrepreneurs font face à de nombreuses contraintes réglementaires : coûts administratifs élevés, goulots d'étranglement, lenteurs administratives, faible protection des droits de propriété.

Or une réglementation excessive et des droits de propriété insuffisamment protégés ont des effets dévastateurs (Hernando de Soto, cité par Banque Mondiale, 2005). Lorsque la réglementation relative à la création d'entreprise s'avère trop complexe, peu d'entreprises prennent la peine de se faire enregistrer. Au contraire, elles choisissent de fonctionner dans le secteur informel. Du fait des coûts élevés des procédures d'obtention des titres de propriété officiels, nombreux sont ceux qui aimeraient se lancer dans les affaires mais disposent d'avoirs non reconnus officiellement comme les leurs et qui ne peuvent donc pas servir de garantie pour obtenir des prêts (ce sont des "capitaux oisifs"). Il serait donc judicieux pour le Burkina de simplifier les procédures de création d'entreprises et d'obtention des titres de propriété.

Enfin, le fait que le Burkina ait un taux d'investissement relativement élevé (il était de 20 % du PIB en 1992-1993 contre 8 % pour la Côte d'Ivoire), mais une faible productivité du capital (pour un taux d'investissement annuel moyen de 8,7 % du PIB entre 1995 et 2004, le taux de croissance annuel moyen du PIB n'a été que de 6,1 % ; le coefficient de capital est égal à 4,5),

est révélateur non seulement de problèmes structurels dans l'économie burkinabè, mais aussi d'un environnement peu propice aux transactions économiques et à leur développement.

4.3 Améliorer la qualité des institutions

4.3.1 Assurer la stabilité politique ou gouvernementale

Cela passe par l'adoption d'un système démocratique qui garantisse compétence, transparence, alternance et lutte contre la corruption au niveau du pouvoir législatif, exécutif et de l'administration publique. Pour cela, les fonctionnaires doivent être formés et rémunérés de façon appropriée. La corruption est à combattre à tous les niveaux en commençant par l'engagement des dirigeants dans la prise de mesures préventives, la mise en place d'un système permettant d'identifier et de punir ceux qui se rendent coupables d'actes de corruption.

4.3.2 Mettre en place un système juridique et judiciaire efficace

Le gouvernement doit faire en sorte qu'il existe un ensemble efficace de lois régissant la propriété, les contrats, le travail, les faillites ainsi qu'un code commercial, des lois relatives aux droits personnels et d'autres éléments d'un système juridique détaillé qui soit administré de façon efficace, objective et intègre par des autorités compétentes, impartiales et honnêtes.

4.3.3 Avoir un environnement institutionnel favorable pour l'entreprise

Il s'agit de créer des conditions propres à donner confiance aux investisseurs, c'est-à-dire adopter des lois appropriées et des réglementations transparentes, mettre en place un système fiscal fiable. Qu'il s'agisse de protéger les droits de propriété ou d'instituer des pratiques justes et équitables dans le monde du travail, les gouvernements doivent faire en sorte que l'investisseur puisse être sûr des règles du jeu. L'octroi de crédit et de garanties et les sources de financement pour les projets sont autant d'éléments qui jouent un rôle dans les efforts déployés par les gouvernements qui rivalisent pour attirer des investissements et créer des emplois dans un contexte de concurrence.

4.4 Renforcer les capacités

Le renforcement des capacités pour un pays constitue un processus par lequel les acteurs du développement économique et social œuvrent à la mise en place d'un environnement social, économique et politique qui permette le développement de leurs aptitudes en vue d'assumer leurs tâches respectives. L'amélioration de la qualité des institutions constituant la mise en place de ce type d'environnement, l'axe de renforcement des capacités se réduit à l'exécution des tâches primordiales de développement incombant à l'Etat, au secteur privé et à la société civile. Cet axe devra être pris en charge par un plan national de renforcement des capacités.

4.4.1 Atteindre un taux de scolarisation de 100 %

Il faut commencer par scolariser tous les enfants au niveau du primaire dans un délai de deux ans. Cela peut se faire par l'adoption d'une loi qui fera obligation aux parents de scolariser leurs enfants, le recrutement de jeunes diplômés au chômage pour aller enseigner, la construction et l'équipement de fortune de "salles" de classe. Ensuite, il s'agira de mettre en place un système ouvert et compétitif d'enseignement secondaire et supérieur. Enfin, l'alphabétisation devra concerner tous les adultes.

4.4.2 Améliorer la couverture sanitaire et maîtriser la démographie

Il est indispensable d'apporter une aide aux mères et d'assurer des soins de santé adéquats aux enfants avant et durant leurs années de scolarité car leurs capacités risquent sinon d'être affectées. Le gouvernement doit veiller à ce que des services de santé soient assurés aux adultes et aux personnes âgées au niveau communautaire et local, de même que des services de soins de santé familiale et de planification de la famille.

4.4.3 Réduire les coûts des facteurs de production

Faire en sorte que le marché des capitaux et du crédit fonctionne bien et soit utilisé par les entrepreneurs.

Equilibrer le marché du travail en réduisant les coûts de la législation du travail qui pèsent sur les entrepreneurs (salaires minima, charges patronales). Une réforme de cette législation s'impose.

Réduire les coûts de transport, des télécommunications, de l'eau et de l'énergie. Face aux besoins en eau de l'industrie et de l'agriculture, il est indispensable d'utiliser des méthodes efficaces pour trouver, canaliser, distribuer et économiser l'eau. Pour l'énergie, il s'agira de mettre en place une source d'électricité adéquate, fiable et à un prix raisonnable. Le développement des routes, du transport et des télécommunications doit être permanent. Les pistes rurales et les routes urbaines rendent possible le commerce et les services, la prestation de soins de santé et le ramassage scolaire. De grandes liaisons routières sont indispensables pour relier entre elles les zones rurales et urbaines et les diverses régions. Enfin, l'accès aux télécommunications pour le commerce, l'information et l'éducation sera absolument indispensable. Sans télécommunications appropriées, qu'il s'agisse du téléphone ou du courrier électronique, des ordinateurs ou des postes de radio, on ne pourra ni lutter contre la pauvreté, ni instaurer l'équité et créer des opportunités.

4.4.4 Développer une culture nationale

La préservation du patrimoine culturel est cruciale : sites historiques, objets, ouvrages, tradition orale, arts. Il ne peut y avoir de véritable développement national sans protection du patrimoine historique et culturel. La défense de la culture peut se justifier pour le tourisme, pour l'activité économique et pour l'emploi, mais également pour la préservation et la promotion de la fierté et de l'identité nationales.

4.5 Mise en œuvre : entreprendre une vaste réforme réglementaire

L'exécution de réformes de grande envergure, y compris les programmes de stabilisation macroéconomique, de libéralisation des prix, de privatisation et d'ouverture au commerce extérieur, favorise l'émergence d'un secteur privé dynamique (entreprises qui investissent, créent des emplois et améliorent la productivité), encourage par conséquent la croissance et élargit les opportunités pour les pauvres. Pourtant, malgré les réformes d'ordre macroéconomique, l'activité des entreprises reste limitée au Burkina, la pauvreté demeure élevée et la croissance ne se maintient pas à un niveau nécessaire au développement. Par ailleurs, d'autres pays qui ont rejeté les réformes macroéconomiques orthodoxes semblent avoir bien réussi.

En fait, la qualité de la réglementation gouvernementale des affaires et les institutions qui l'exécutent sont un déterminant majeur de la prospérité. Pour les responsables de la politique économique burkinabè, la mise en œuvre des deux axes de politique économique revient à concevoir et organiser un vaste programme de réforme des systèmes légaux et réglementaires.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELKHALEK T. (2000), *De l'impact de la libéralisation du marché céréalier marocain : Renseignements à partir d'un modèle de comportement de ménages ruraux*, Atelier de formation : Mesure de la pauvreté pour les politiques publiques en Afrique, Dakar, Sénégal
- ACEMOGLU D. (2003), "Causes profondes de la pauvreté. Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique", *Finances et Développement*, juin, pp. 27-30
- ADELMAN I., ROBINSON S. (1978), *Income Distribution Policy in Developing Countries: a case study of Korea*, Stanford University Press
- ADJOVI E. (1996), *Cadre analytique pour l'évaluation des coûts et des avantages de l'intégration économique régionale en vue de minimiser les coûts et de maximiser la distribution équitable des avantages : Conséquences sur les politiques nationales et régionales*, CEA. Addis Abeba
- AJAYI S.I. (1995), "L'Etat des recherches sur l'efficacité macroéconomique des programmes d'ajustement structurel en Afrique subsaharienne", in VAN DER HOEVEN R., VAN DER KRAAIJ F. (dir.) (1995), *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*, Karthala, pp. 95-118
- ASSIDON E. (1992), *Les théories économiques du développement*, Editions La Découverte
- BA S. et al (2002), *Politiques commerciales, intégration régionale et distribution de revenus au Sénégal*, CREA, MIMAP Sénégal
- BAIROCH P. (1992), *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, Editions Gallimard
- BAIROCH P. (1997), *Victoires et déboires III. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Editions Gallimard
- Banque Mondiale (2005), *Pratique des affaires en 2005. Eliminer les obstacles à la croissance*, Société financière internationale, Oxford University Press
- BERTHELEMY J.-C. (2003), *Prospective de croissance économique en Afrique*, Rapport préparé pour les journées du CAPES sur le renforcement des capacités
- BOURGUIGNON F.J., DE MELO, SUWA A. (1991), "Distributed Effects of Adjustment Policies: Simulations of Archetype Economies in Africa and Latin America", *The World Bank Economic Review*, n° 2 May
- Burkina Faso / Ministère de l'Economie et du Développement, DPAM/DGEP, *Données et indicateurs économiques et financiers établis à l'aide de l'IAP*, 17 octobre 2003
- Burkina Faso / Ministère de l'Economie et du Développement (2002), *Rapport sur l'économie du Burkina Faso 2001. Budget de l'Etat et lutte contre la pauvreté*
- CAPES (2003), *Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou

- CASTEL O. et alii (1995), *L'ajustement structurel et après ?* Maison-Neuve & Larose
- CNUCED (2002), *World Investment Report 2002*. Transnational Corporations and Export Competitiveness. www.unctad.org
- COCKBURN J. (2001), "Trade Liberalisation and Poverty in Nepal: A Computable General Equilibrium Micro Simulation Analysis", *Discussion Paper*, 01-18, CRÉFA, Université Laval
- COGNEAU D., ROBILLIARD A.-S. (2000), *Growth, Distribution and Poverty in Madagascar: Learning from a Microsimulation Model in a General Equilibrium Framework*, Working Paper, International Food Policy Research Institute, Washington DC
- COLLANGE G. (1996), *Modélisation macro-économique : une application aux pays d'Afrique subsaharienne*, CERDI, Clermont Ferrand
- CONGO Y. (2001), *Performances Économiques et Sociales des Institutions de Microfinance . Le cas des caisses Populaires au Burkina*, Université de Liège, Belgique
- Conseil National du Plan (Burkina Faso) (1991), *Avant-projet du deuxième plan quinquennal de développement populaire 1991-1995. Volume I. Présentation générale*, février 1991
- DE JANVRY A., FARGEIX A., SADOULET E. (1991), "Political Economy of Stabilization Programs: Feasibility, Growth, and Welfare", *Journal of Policy Modeling*, 13 (3): 317-345
- DE MELO J., ROLAND-HOST D., HADDAD M. (1993), "Réforme de la fiscalité à Madagascar", *Revue d'économie du développement*, n° 1.
- DEATON A. (1997), *The analysis of household survey: A Microeconomic Approach to Development Policy*, The Johns Hopkins University Press
- DECALUWÉ B., MARTENS A. (1986), "CGE modelling and Developing Economies: A Concise Empirical of 56 applications to 24 countries", *University of Laval Research Paper*, 8617, Quebec, Canada
- DECALUWÉ B., DUMONT J.C., SAVARD L. (1999), "Mesurer la pauvreté et les inégalités dans un modèle d'équilibre général calculable", *Papers* 9920, Laval, Recherche en Politique Economique
- DECALUWÉ B., A. PATRY, L. SAVARD, THORBECKE E. (1999), "Poverty Analysis Within a General Equilibrium Framework", Working Paper 9909, CRÉFA, Université Laval
- DECALUWÉ B., MARTENS A., SAVARD L. (2001), *La politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable*, Presse de l'Université de Montréal
- DEMERY D. (1982), *Ajustement et équité en Malaisie*, Paris, OCDE
- DERVIS K., DE MELO, ROBINSON S. (1982), *General Equilibrium Models for Development Policy*, Cambridge University Press, London
- Direction Générale du Plan (Haute Volta) et S.E.G.I. (France) (1979), *Situation économique et financière de la Haute Volta. Dossier d'information économique*, novembre 1979

BOCCANFUSO D., DECALUWE B., SAVARD L. (2003), "Poverty, Income Distribution and CGE Modeling: Does the Functional Form of Distribution Matter?", *Cahiers de recherche*, 0332, CIRPEE

EDISON H. (2003), "Qualité des institutions et résultats économiques. Un lien vraiment étroit ?", *Finances et Développement*, juin, pp. 35-37

FMI, Burkina Faso (14 août 1997), *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. Document-cadre de politique économique pour 1997-99*

FMI, Burkina Faso (2 août 1999), *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. Document-cadre de politique économique pour 1999-2002*

FMI, Burkina Faso (20 avril 1996), *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. Document-cadre de politique économique pour 1996-98*

FMI, Burkina Faso (28 février 1994), *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. Document-cadre de politique économique pour 1994-96*

FMI, Burkina Faso (3 mars 1993), *Document-cadre de politique économique et financière pour la période janvier 1993-décembre 1995*

FMI, Burkina Faso (4 août 1998), *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. Document-cadre de politique économique pour 1998-2000*

FMI, Burkina Faso, Ministère des Finances, *Document-cadre de politique économique, 1991-93*

FOSTER J., GREER J., THORBECKE E (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, 52: 761-765

GOHIN A., GUYOMARD H., LE MOUËL C. (1998), "L'analyse des politiques agricoles en équilibre général calculable : l'exemple du modèle d'équilibre général de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français (MEGA AF)", *INRA Sciences Sociales*, 1998, n° 4

HARBERGER A.C. (1962), "The Incidence of the Corporation Income Tax," *Journal of Political Economy*, 70, pp. 215-240

INSD (1996a), *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages*, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement

INSD (1996b), *Le profil de pauvreté au Burkina Faso*, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Projets d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement

INSD (2000a), *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998*, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Statistiques Générales, Dimensions Sociales de l'Ajustement, Etude Statistique Nationale, Première Edition, Ouagadougou

- INSD (2000b), *Profil et Evolution de la Pauvreté au Burkina Faso*, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Statistiques Générales, Etude Statistique Nationale, Première Edition, Ouagadougou, mars 2000
- JOHANSEN L. (1960), *A Multi-Sectoral Study of Economic Growth*, North-Holland Press
- KABORE O.F. (1993), *Profil de la pauvreté au Burkina Faso*, juin 1993
- KAMBOU G., DEVARAJAN S., OVER M. (1993). "Les effets économiques du SIDA en Afrique", *Revue d'économie du développement*, n° 1
- KASPER W., STREIT M.E. (1998), *Institutional Economics. Social Order and Public Policy*, Edward Elgar
- KI B. (2003), *Le processus de Libéralisation et de privatisation au Burkina Faso : fondements, bilan et perspectives*, Mémoire de Maîtrise, UFR/SEG, Université de Ouagadougou
- KONSEIGA A. (1996), *Burkina Faso : De la tradition de stabilisation vers la croissance*, Mémoire de DEA, CERDI, Université de Clermont Ferrand
- LACHAUD J.P. (1996). "Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : Analyse comparative", *Document de travail*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu – Bordeaux IV
- LACHAUD J.P. (1997), *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso*, INSD, Ouagadougou
- LAFFONT J.-J. (1998), *Competition, Information, and Development*, Annual Bank Conference on Development Economics, World Bank, April 20-21
- LARIVIERE et al (1990), "Proposition d'un cadre d'analyse pour évaluer les effets des politiques économiques dans le secteur agro-alimentaire dans un contexte d'ajustement structurel", *Série Dossier*, n° 13, Centre Sahel, Université Laval, Québec, Canada
- LIPTON M. (1977), *Why Do Poor People Stay Poor? Urban Bias in World Development*, London
- MAHON M. (1989), "Computable General Equilibrium Modelling: A Survey with Reference to India", *The Indian Economic Journal*, July-September 1989, pp. 1-13.
- Burkina Faso / Ministère de l'Economie et du Développement (2004), *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, MEDEV Burkina Faso
- MELLER P. (1992), *Ajustement et équité au Chili*, Paris, OCDE
- OUALI K.S. (1996), "Les réformes économiques au Burkina Faso en 1991-1996. Une esquisse d'évaluation", FASEG, CEDRES, Ouagadougou
- OUEDRAOGO J. (2001). *Evaluation des liens entre les programmes d'ajustement macro-économiques (PAM), la réforme du secteur de la santé et l'accessibilité, l'utilisation, et la qualité des services de santé au Burkina Faso*, Ministère de la Santé, Burkina Faso

- PODA S.G. (2003), *Contribution des produits Agricoles d'exportation non Traditionnelles à la Croissance Économique du Burkina Faso*, Mémoire de DEA/PTCI, UFR/SEG, Université de Ouagadougou
- PNUD (2004), *Rapport mondial sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, Economica
- ROBILLIARD A.-S., BOURGUIGNON F., SHERMAN R. (2001), *Crisis and Income Distribution: A Micro-Macro Model for Indonesia*, World Bank
- SADOULET E., DE JANVRY A. (1995), *Quantitative Development Policy Analysis*, The John Hopkins University Press
- SALEH M.N. (2001), "Renforcement des capacités en Afrique. Le rôle des institutions financières internationales", *Findings*, n° 196, Banque Mondiale
- SANOU O.M. (1993), *Pauvreté et marché du travail à Ouagadougou*, INSD, Ouagadougou
- SANOU Y. (1997), *Analyse de l'impact du désengagement de l'Etat sur le marché du travail au Burkina Faso*
- SAVADOGO et al (2002), *Analyzing Growth in Burkina Faso Over the last four Decades*, Ouagadougou, Burkina Faso
- SAWADOGO K. (1997), "La pauvreté au Burkina Faso : une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales", ECDPM, *Document de travail*, n° 51
- SAVADOGO K.; OUEDRAOGO J.B., THIOMBIANO T. (1995), *Profil de la pauvreté au Burkina Faso : Une approche qualitative et quantitative*, Rapport soumis à la Banque Mondiale, Version provisoire
- SOMÉ S.A. (2003), *Eléments d'évaluation des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) au Burkina*, DT-CAPES, n° 2003-04.
- STIGLIZ J.E. (1996), *The Role of Government in Economic Development*, Eighth Annual Bank Conference on Development Economics, Keynote Address, World Bank, April 25-26
- SUWA A. (1991), "Les modèles d'équilibre général calculable", *Economie et Prévision*, n° 97-1991-1, 69-76
- THORBECKE E. (1992), *Ajustement et équité en Indonésie*, Paris, OCDE
- THORBECKE E. (1985), "The Social Accounting Matrix and Consistency-Type Planning Models", Pyatt and Round (eds.), *Social Accounting Matrices: A Basis for Planning*, World Bank, Washington, DC
- TOYE J. (1995), "Ajustement structurel : contexte, hypothèses, origine et diversité", in VAN DER HOEVEN R., VAN DER KRAAIJ F. (dir.) (1995), *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*, Karthala

- WEEKS J.V. (1988), "Le resserrement de l'écart entre villes et campagne en Afrique subsaharienne", *Revue internationale de travail*, n° 123
- WETTA C., KABORE T.S., BONZI K.B., SIKIROU S., SAWADO M., SOMDA P. (1999), *Profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso*, CEDRES, MIMAP, CRDI
- WETTA C. (2002-2003), *Cours d'économie du Burkina Faso, 4^{ème} année*, Polycopié, UFR/SEG, Université de Ouagadougou
- WOLFENSOHN J.D. (1999), *Proposition concernant un cadre de développement intégré (Avant-projet)*, Document à destination du Conseil, de la direction et des services du Groupe de la Banque Mondiale
- ZAGRE P. (1994), *Les politiques économique du Burkina Faso. Une tradition d'ajustement structurel*, Editions Karthala
- ZANTMAN A. (1990), *Le Tiers-Monde. Les stratégies de développement à l'épreuve des faits*, Hatier
- ZERBO K. (2001-2002), *Programmes d'ajustement structurel et développement en Afrique au sud du Sahara (ASS)*, Polycopié, UFR/SEG, Université de Ouagadougou

ANNEXES

1. Procédure du test de Chow

Soient $Y = \log y_t$ et X la matrice des variables explicatives, y compris le vecteur unitaire.

Le modèle sous forme matricielle est : $Y = X\beta + \varepsilon$.

Soient Y_1 et Y_2 , les valeurs de Y et X_1 et X_2 les valeurs de X pour les périodes 1 et 2.

$\begin{matrix} Y_1 \\ Y_2 \end{matrix}$ représente l'ensemble des données sur Y et $\begin{matrix} X_1 \\ X_2 \end{matrix}$ celui des données sur X .

Si l'on pose $\begin{matrix} X_1 & 0 \\ 0 & X_2 \end{matrix}$, cela veut dire que X_1 et X_2 ne sont pas liées dans une équation. On a donc deux équations.

Soit $\beta \begin{matrix} B_1 \\ B_2 \end{matrix}$, les paramètres correspondants aux deux périodes.

Le modèle doit être estimé sur toute la période d'étude pour obtenir les résidus d'estimation. Ici, l'on parle de modèle non contraint.

Le modèle non contraint se présente comme suit : $Y = X\beta + \varepsilon$ avec n observations.

Pour chacune des sous périodes, le modèle est aussi estimé et cela permet d'avoir les paramètres du modèle et les résidus d'estimation. On parle ici de modèle contraint.

Les résultats de ces estimations, surtout les résidus, seront utilisés pour le test de changement de structure proprement dit, qui se formule ainsi qu'il suit.

On pose deux hypothèses :

H_0 : les paramètres restent constants durant les deux périodes.

H_1 : les paramètres changent entre les deux périodes.

Sous H_0 , le modèle contraint est estimé et permet d'avoir les résidus e^* et de calculer la somme de leur carré (SCR).

Sous H_1 , le modèle non contraint est estimé.

$$\text{Soit } \begin{matrix} Y_1 \\ Y_2 \end{matrix} = \begin{matrix} X_1 & 0 \\ 0 & X_2 \end{matrix} \begin{matrix} B_1 \\ B_2 \end{matrix} + \begin{matrix} E_1 \\ E_2 \end{matrix}$$

Ce modèle correspond à une régression séparée. On obtient ainsi les résidus d'estimation.

Le test revient à calculer la statistique de Fischer :

$$F = \frac{\frac{SCR^*}{n-k} - \frac{SCR}{n-2k}}{\frac{SCR}{n-2k}} = \frac{\frac{SCR^* - SCR}{n-k}}{\frac{SCR}{n-2k}}$$

avec SCR^* = SCR du modèle contraint et k , le nombre de variables explicatives du modèle.

F suit un $F(k, n-2k)$.

Si F est supérieure à F_α (α , seuil de signification, est généralement pris à 5 %), l'hypothèse H_0 est rejetée et on conclut que les PAS ont eu un impact sur la croissance économique du Burkina.

2. Quelques indicateurs socioéconomiques du Burkina de 1985 à 2002

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Population résidente (milliers)	7964,7	8154	8347,8	8546,1	8749,2	8957,1	9170	9387,9	9611	9839,4	10073,2	10312,6	10557,7	10808,6	11065,4	11328,4	11597,6	11873,2
Taux croissance démographique (%)		2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Espérance de vie à la naissance (ans)	48,5						52,2		52,2									
Taux de scolarisation au primaire (%)		23,9				28,9	30	30,7	31,7	33,9	35,7	37,7						
Balance commerciale (milliards FCFA)	-99,7	-101,3	-73,6	-70,6	-82	-71,3	-62,5	-58,7	-68,8	-71,5	-104,7	-168,8	-164,1	-183,8	-201,2	-222,2	-210	-210,9
Exportations FOB (milliards FCFA)	58,8	51,5	69,1	71,5	58,9	76,4	75,9	62,8	64	119,7	137,6	119	133,6	190,4	156,2	146,4	163,3	170,8
Taux de croissance des exportations (%)		-12,4	34,2	3,5	-17,7	29,7	-0,6	-17,3	2	86,9	14,9	-13,5	12,22	42,5	-18	-6,3	11,6	4,6
Importations FOB (milliards FCFA)	158,5	152,8	142,7	142,1	140,9	147,7	138,4	121,5	132,8	191,2	242,3	287,8	297,7	374,2	357,4	368,6	373,3	381,7
Taux de croissance des importations (%)		-3,6	-6,6	-0,4	-0,8	4,8	6,3	12,2	9,3	44	26,7	18,8	3,4	25,7	-4,5	3,1	1,3	2,3
Recettes (milliards FCFA)	62,8	68,6	79,2	78,3	79,8	91,5	93,9	93	86,6	112,9	137,2	160,9	182,2	200,1	213,8	219,3	228	259,4
Recettes en % du PIB	9,5	10,3	11,9	10,7	10,3	11,8	12,9	11,4	12,1	11,7	12,7	12,7	13,2	13,4	13,8	13,7	12,6	13,2
Dépenses (milliards FCFA)	88,4	127,1	131,7	133,1	199	131,5	169,6	165,4	182,3	228	248,1	271,2	311,5	316,7	410,4	434,5	462,7	502,9
Dépenses en % du PIB	13,3	19,1	19,7	18,3	25,6	16,9	20,9	20,4	21,9	23,4	23	21,4	22,6	21,1	26,4	27	25,6	25,7
Arriérés de paiement intérieurs (milliards FCFA)	-1,9	0,7	5,6	3,2	4,4	13,1	-22,7	2,2	1,7	-6,5	-15,6	-13,7	-13,8	-5,5	-9,3	1	0	39,7
Arriérés de paiement extérieurs (milliards FCFA)	0,9	1,8	0,5	2,1	-1,8	2,1	-3,2	-0,4	2,9	-4,9	-1,4	0	0	0	0	0	0	0
Déficit (milliards FCFA)	-26,6	-55,9	-46,4	-49,6	-116,5	-24,9	-90,7	-70,6	-76,9	-125,2	-127,9	-124	-143,2	-122,1	-205,9	-214,2	-234,8	-203,8
PIB réel (milliards FCFA)	663,10	718,92	709,04	754,02	763,47	755,50	827,40	830,48	872,49	873,14	912,74	980,96	1053,41	1114,42	1178,73	1204,43	1273,92	1332,45
Taux de croissance du PIB réel (%)		8,4	-1,4	6,3	1,3	-1	9,5	0,4	5,1	0,1	4,5	7,5	7,4	5,8	5,8	2,2	5,8	4,6
PIB réel par habitant (milliers FCFA)	83,25	88,17	84,94	88,23	87,26	84,35	90,23	88,46	90,78	88,74	90,61	95,12	99,78	103,10	106,52	106,32	109,84	112,22
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)		5,9	-3,7	3,9	-1,1	-3,3	7	-2	2,6	-2,2	2,1	5	4,9	3,3	3,3	-0,2	3,3	2,2
Taux d'inflation (déflateur du PIB) (%)		-7,3	1,6	2,6	5,4	1,1	-4,8	-0,3	-2,5	16,8	6,1	9,1	1,6	2,4	-1,8	1,1	6,3	3,6
Déficit compte courant (hors dons) (% du PIB)	-14,3	-11,7	-10,7	-10,8	-10,4	-10,8	-11	-8,3	-9,8	-9,7	-11	-15	-14	-14,7	-15,7	-17,3	-15,4	-13,7

Source : Burkina Faso / Ministère de l'Economie et du Développement, DPAM/DGEP, *Données et indicateurs économiques et financiers établis à l'aide de l'IAP*, 17 octobre 2003

3. Le modèle en équations

1. Production

La Technologie de production (XS) combine, à un premier niveau, des fonctions à facteurs parfaitement complémentaires à la *Leontief*, entre la consommation intermédiaire totale (CI) et la valeur ajoutée (VA) sectorielles j , dans les proportions io_j et v_j , respectivement.

$$XS_j = VA_j / v_j$$

$$CI_j = io_j \cdot XS_j$$

La demande intermédiaire totale (CI) est également une combinaison fixe (*Leontief*) des produits composites (DI) entre les importations et les produits domestiques. Chaque produit i représente une part fixe (aij) de la consommation intermédiaire totale sectorielle j .

$$DI_{i,j} = aij_{i,j} \cdot CI_j$$

La valeur ajoutée (VA) sectorielle est une combinaison, à un second niveau, des facteurs travail (LD) et capital (KD), selon une fonction à élasticité de substitution constante (*CES*), dans laquelle A_i^{kl} , α_i^{kl} et σ_i^{kl} sont, le paramètre d'échelle, la part relative du travail, et l'élasticité de substitution de la fonction CES, respectivement.

$$VA_i = A_i^{kl} \cdot \left[\alpha_i^{kl} \cdot LD_i^{\left(\frac{\sigma_i^{kl} - 1}{\sigma_i^{kl}} \right)} + (1 - \alpha_i^{kl}) \cdot \overline{KD}_i^{\left(\frac{\sigma_i^{kl} - 1}{\sigma_i^{kl}} \right)} \right]^{\left(\frac{\sigma_i^{kl}}{\sigma_i^{kl} - 1} \right)}$$

Dans chaque branche agricole (*iagr*) et non-agricole (*inag*), les producteurs maximisent leur profit en tenant compte des contraintes imposés par la technologie de production et la disponibilité des facteurs travail et capital agricoles (LD^{agr} et $\overline{KD}^{agr}$) et non agricoles (LD^{nag} et $\overline{KD}^{nag}$). Les producteurs agricoles substituent le travail et le capital en tenant compte de leurs prix relatifs (w^{agr} et r_{iagr}^{agr} dans les branches agricoles ; et w^{nag} et r_{inag}^{nag} , dans les branches non-agricoles), de leur part respective dans le processus de production, et de l'élasticité de substitution de la fonction CES.

$$\frac{\overline{KD}_{iagr}^{agr}}{LD_{iagr}^{agr}} = \left[\left(\frac{1 - \alpha_{iagr}^{kl}}{\alpha_{iagr}^{kl}} \right) \left(\frac{w^{agr}}{r_{iagr}^{agr}} \right) \right]^{\sigma_{iagr}^{kl}}$$

$$\frac{\overline{KD}_{inag}^{nag}}{LD_{inag}^{nag}} = \left[\left(\frac{1 - \alpha_{inag}^{kl}}{\alpha_{inag}^{kl}} \right) \left(\frac{w^{nag}}{r_{inag}^{nag}} \right) \right]^{\sigma_{inag}^{kl}}$$

Dans les services publics (*ipub*), le travail et le capital publics sont exogènes par hypothèse, leurs prix respectifs, w^{pub} et r^{pub} , sont également fixes en terme réel.

2. Formation des prix

Le prix de la valeur ajoutée (PV) est égal au ratio de la valeur de la production (P, prix à la production) net du coût des intrants de production (PC, prix des intrants) et de la taxe à la valeur ajoutée (TVA), par unité de facteur utilisé ou valeur ajoutée; tva et ctva sont les taux de taxe initial et additionnel.

$$PV_i = \frac{(P_i \cdot XS_i - \sum_j PC_j \cdot DI_{j,i})}{VA_i \cdot (1 + tva_i) \cdot (1 + ctva)}$$

Le rendement sectoriel du capital (r) est égal à l'excédent brut d'exploitation, ou valeur ajoutée net du coût de la main d'œuvre, par unité de capital.

$$r_i = (PV_i \cdot VA_i - w_i \cdot LD_i) / \overline{KD_i}$$

Le prix intérieur après taxes (PM) du produit d'importation m est égal à son prix international (PWM) évalué en monnaie locale, et augmenté du taux de tarif à l'importation (tm) et de la taxe de vente locale (tx); $\bar{e}$ est le taux de change nominal.

$$PM_m = (1 + tx_m) \cdot (1 + tm_m) \cdot \bar{e} \cdot \overline{PWM_m}$$

Le prix intérieur de la production domestique après taxes (PD) est égal à son prix hors taxes (PL) augmenté de la taxe de vente (tx).

$$PD_i = (1 + tx_i) \cdot PL_i$$

Le prix intérieur des exportations de produit x (PE) est égal à son prix frontière (PFOB) évalué en monnaie locale, auquel s'ajoute la taxe à l'exportation (te).

$$PE_x = \bar{e} \cdot PFOB_x / (1 + te_x)$$

Le prix à la consommation (PC) des produits partiellement importés m , est égal à la moyenne pondérée des prix à l'importation (PM) et de vente locale de la production domestique (PD); les coefficients de pondération étant les parts relatives des importations (IM) et de la production domestique (D) dans la demande intérieure (Q).

$$PC_m = (PD_m \cdot D_m + PM_m \cdot IM_m) / Q_m$$

Le prix à la consommation des produits exclusivement locaux nm , c'est-à-dire sans substituts importés, est égal au prix intérieur de la production domestique après taxes.

$$PC_{nm} = PD_{nm}$$

Le prix au producteur (P) des branches d'exportation x , est égal à la moyenne pondérée des prix de vente intérieur (PD) et à l'exportation (PE); les coefficients de pondération étant les parts relatives des ventes intérieures (D) et extérieures (EX) de la production domestique (XS).

$$P_x = (PD_x \cdot D_x + PE_x \cdot EX_x) / XS_x$$

Le prix au producteur des branches non exportatrices nx , dont la production est destinée uniquement au marché intérieur, est le prix de vente intérieure après taxes.

$$P_{nx} = PD_{nx}$$

L'indice du niveau général des prix, ou le prix moyen du produit intérieur brut (Pindex), est égal à la moyenne pondérée des prix sectoriels à la valeur ajoutée (PV) ; le facteur de pondération ($\delta = VA_i / \sum_i VA_i$) représentant la part sectorielle dans la valeur ajoutée totale.

$$Pindex = \sum_i \delta_i \cdot PV_i$$

3. Taxes

Les recettes de la taxe à la production (PRODTAX) sont prélevées sur la valeur de la production selon un taux tp.

$$PRODTAX_i = tp_i \cdot (P_i \cdot XS_i)$$

L'État perçoit également un revenu provenant de la taxe à la valeur ajoutée (TVATAX) selon la formulation ci-dessous; tva est le taux initial de taxation à la valeur ajoutée, et ctva, le taux additionnel uniforme introduit pour équilibrer le budget de l'État.

$$TVATAX_i = (tva_i + ctva + tva_i \cdot ctva) \cdot (PV_i \cdot VA_i)$$

La taxe de vente (INDTAX) est appliquée aux produits importés et leurs substituts domestiques m , selon le taux tx.

$$INDTAX_m = tx_m \cdot [PL_m \cdot D_m + (1 + tm_m) \cdot \bar{e} \cdot PWM_m \cdot IM_m]$$

La taxe de vente est également appliquée aux produits domestiques sans substituts importés nm .

$$INDTAX_{nm} = tx_{nm} \cdot PL_{nm} \cdot D_{nm}$$

Les recettes douanières (IMPTAX) proviennent de la taxation ad valorem des importations selon un taux tm.

$$IMPTAX_M = tm_M \cdot (\bar{e} \cdot PWM_M \cdot IM_M)$$

La taxe à l'exportation (EXPTAX) est appliquée à la valeur des exportations selon un taux te.

$$EXPTAX_x = te_x \cdot (PE_x \cdot EXS_x)$$

L'État perçoit des revenus de la taxation des particuliers, selon un taux tyh prélevé sur leur revenu nominal brut (YH)

$$DTH_h = tyh_h \cdot YH_h$$

Les entreprises s'acquittent également d'une taxe sur le profit, selon un taux tyf prélevé sur leur revenu net (YF)

$$DTF = tyf \cdot YF$$

4. Revenus et épargnes

Le revenu (YH) du ménage h provient de la rémunération des facteurs engagés dans les activités de production agricoles et non-agricoles privés, et les salaires publiques, selon les parts distributives (λ) qui lui sont imputables, d'une part, et des transferts provenant des institutions domestiques *insf* ($\overline{TRD}$)

indexés par le niveau des général prix (Pindex), et des transferts du reste du monde (TRF) évalués en monnaie locale.

$$YH_h = \lambda_h^{wagr} \cdot \left(\sum_{iagr} w^{agr} \cdot LD_{iagr}^{agr} \right) + \lambda_h^{wnag} \cdot \left(\sum_{inag} w^{nag} \cdot LD_{inag}^{nag} \right) + \lambda_h^{wpub} \cdot \left(w^{pub} \cdot LD^{pub} \right) \\ + \lambda_h^{ragr} \cdot \left(\sum_{iagr} r_{iagr}^{agr} \cdot \overline{KD}_{iagr}^{agr} \right) + \lambda_h^{rnag} \cdot \left(\sum_{inag} r_{inag}^{nag} \cdot \overline{KD}_{inag}^{nag} \right) + \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{h,insf} \right) \cdot Pindex + \overline{TRF}_{h,rdm} \cdot \bar{e}$$

Le revenu disponible pour la consommation et l'épargne (YDH) est le revenu du ménage net des impôts et transferts réels aux institutions domestiques et au reste du monde.

$$YDH_h = (1 - tyh_h) \cdot YH_h - \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{insf,h} \right) \cdot Pindex - \overline{TRF}_{rdm,h} \cdot \bar{e}$$

L'épargne du ménage (SH) présente une composante variable liée au revenu disponible (YDH) à travers la propension à épargner (mps), et une composante transitoire ($\overline{TSH}$) fixe en terme réel, permettant ainsi de capter leur désépargne.

$$SH_h = mps_h \cdot YDH_h + \overline{TSH}_h \cdot Pindex$$

Le revenu des firmes (YF) provient de la rémunération du capital investi dans les différentes activités agricoles et non agricoles privés, selon les parts distributives (λ) qui lui sont imputables, d'une part, et des transferts réels provenant des institutions domestiques et du reste du monde.

$$YF = \lambda_{fim}^{agr} \cdot \left(\sum_{iagr} r_{iagr}^{agr} \cdot \overline{KD}_{iagr}^{agr} \right) + \lambda_{fim}^{nag} \cdot \left(\sum_{inag} r_{inag}^{nag} \cdot \overline{KD}_{inag}^{nag} \right) + \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{fim,insf} \right) \cdot Pindex + \overline{TRF}_{fim,row} \cdot \bar{e}$$

L'excédent de revenu des firmes après imposition et paiement de dividendes aux autres institutions, constitue leur épargne.

$$SF = (1 - tyf) \cdot YF - \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{insf,fim} \right) \cdot Pindex - \overline{TRF}_{rdm,fim} \cdot \bar{e}$$

Le revenu du gouvernement (YG) provient des revenus de taxation indirecte (taxe à la production - PRODTAX, taxe à la valeur ajoutée - TVATAX, taxe de vente - IND TAX, recette douanière - IMPTAX, et taxe à l'exportation - EXPTAX) ; des revenus de taxation directe (taxe sur le revenu des ménages - DTH, taxe sur le revenu du firme - DTF) ; et des transferts réels provenant des institutions domestiques et du reste du monde.

$$YG = \left(\sum_i PRODTAX_i + \sum_i TVATAX_i + \sum_i IND TAX_i + \sum_M IMPTAX_M + \sum_X EXPTAX_X \right) \\ + \sum_h DTH_h + DTF + \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{etat,insf} \right) \cdot Pindex + \left(\overline{TRF}_{etat,rdm} \right) \cdot \bar{e}$$

L'épargne publique (SG) est le revenu excédentaire de l'État après acquittement des dépenses de fonctionnement de l'administration publique - masse salariale et maintien du capital public - (G) et paiement des transferts réels aux autres agents économiques.

$$SG = YG - \sum_i G_i - \left(\sum_{insf} \overline{TRD}_{insf,etat} \right) \cdot Pindex - \overline{TRF}_{rdm,etat} \cdot \bar{e}$$

5. Demande intérieure

La dépense de consommation totale du ménage (CTH) est la part (1-mps) du revenu disponible non consacrée à l'épargne.

$$CTH_h = (1 - mps_h) \cdot YDH_h$$

La dépense du ménage consacrée à la consommation du produit i , provient d'un système de demande linéaire (LES), qui présente deux composantes : une dépense minimale, et une dépense excédentaire ou surnuméraire ; dans lesquelles PC_i est le prix à la consommation ; C est la consommation en volume ; $\overline{CMIN}_i$ est la consommation minimale ; et α la part distributive de la dépense en produit i dans la dépense de consommation totale.

$$PC_i \cdot C_{h,i} = PC_i \cdot \overline{CMIN}_{h,i} + \alpha_{h,i} \cdot \left(CTH_h - \sum_j PC_j \cdot \overline{CMIN}_{h,j} \right)$$

La dépense consacrée à la production de services publics (G_i) est égale à la consommation publique exogène ($\overline{CG}_i$) évaluées au prix du marché (PC_i)

$$G_i = PC_i \cdot \overline{CG}_i$$

La demande totale (DIT) de produits intermédiaires i est égale à la somme des demandes (DI) sectorielles j dérivées de la relation de complémentarité des intrants dans la technologie de production.

$$DIT_i = \sum_j DI_{i,j}$$

Les demandes réels de produits i pour l'investissement ($\overline{INV}_i$) sont exogènes et maintenues au niveau de l'année de base ; toutefois, leurs valeurs restent endogène selon le niveau des prix du marché ($PC_i \cdot \overline{INV}_i$).

6. Echanges extérieurs

La demande extérieure (ou demande d'exportation) du produit x (EXD) dépend du prix (frontière) auquel les producteurs locaux sont disposés à vendre leur produit (PFOB) selon leur niveau initial d'exportation ($\overline{EXDO}$), le niveau exogène du prix sur le marché international ($\overline{PWE}$), et l'élasticité de demande d'exportation ε^{ex} du produit.

$$EXD_x = \overline{EXDO}_x \left[\frac{\overline{PWE}_x}{PFOB_x} \right]^{\varepsilon_x^{ex}}$$

La production totale dans les secteurs d'exportation x est une combinaison des ventes intérieures (D) et extérieures (EXS), définie selon une fonction à élasticité de transformation constante (CET) ; dans laquelle, B^e , β^e et ε^e sont, le paramètre d'échelle de production, la part relative des exportations, et l'élasticité de substitution de la fonction CET, respectivement.

$$XS_x = B_x^e \left[\beta_x^e EXS_x^{\left(\frac{\varepsilon^e - 1}{\varepsilon^e} \right)} + (1 - \beta_x^e) D_x^{\left(\frac{\varepsilon^e - 1}{\varepsilon^e} \right)} \right]^{\left(\frac{\varepsilon^e}{\varepsilon^e - 1} \right)}$$

Les producteurs maximisent leur profit compte tenu des contraintes des marchés intérieur et extérieur (fonction CET). Ils substituent les ventes locales à celles extérieures, et inversement, compte tenu des parts relatives de leur vente sur les deux marchés, des prix de ventes intérieure et extérieure, et de l'élasticité de transformation de la fonction CET.

$$\frac{D_x}{EXS_x} = \left[\left(\frac{1 - \beta_x^e}{\beta_x^e} \right) \left(\frac{PE_x}{PL_x} \right) \right]^{\varepsilon_x^e}$$

Dans les branches non-exportatrices nx , la production des firmes est exclusivement destinée au marché intérieur.

$$XS_{nx} = D_{nx}$$

L'offre intérieure de produit des branches d'importation m est une combinaison des importations (IM) et de la production vendue localement (D), définie selon une fonction à élasticité de substitution constante (CES), communément appelée "fonction d'Armington"; dans laquelle A^{im} , β^{im} , et ε^{im} sont, le paramètre d'échelle, les parts relatives des importations, et l'élasticité de substitution de la fonction CES, respectivement.

$$Q_m = A_m^{im} \left[\beta_m^{im} \cdot IM_m^{\left(\frac{\varepsilon^m - 1}{\varepsilon^m} \right)} + (1 - \beta_m^{im}) \cdot D_m^{\left(\frac{\varepsilon^m - 1}{\varepsilon^m} \right)} \right]^{\left(\frac{\varepsilon^m}{\varepsilon^m - 1} \right)}$$

Le niveau des importations est dérivé de la minimisation des coûts de la fonction d'Armington. Les agents domestiques substituent les importations aux ventes locales, et inversement, compte tenu des parts relatives des importations, des prix, et de l'élasticité de substitution de la fonction d'Armington.

$$\frac{IM_m}{D_m} = \left[\left(\frac{1 - \beta_m^{im}}{\beta_m^{im}} \right) \left(\frac{PM_m}{PD_m} \right) \right]^{\varepsilon_m^{im}}$$

L'offre des branches non-importatrices nm est assurée exclusivement par les ventes de la production domestique.

$$Q_{nm} = D_{nm}$$

La balance du compte courant extérieur (CAB) ou l'épargne extérieure est égale à la balance commerciale, à laquelle s'ajoute la balance des transferts en l'économie nationale et le reste du monde, le tout évalué en monnaie locale.

$$CAB \cdot \bar{e} = \left(\sum_m \overline{PWM}_m \cdot \bar{e} \cdot IM_m - \sum_x \overline{PFOB}_x \cdot \bar{e} \cdot EXS_x \right) + \left(\sum_{insf} \overline{TRF}_{rdm,insf} - \sum_{insf} \overline{TRF}_{insf,rdm} \right) \cdot \bar{e}$$

7. Fermeture macroéconomique

L'offre intérieure (Q) du produit i est égale à la somme de la demande de consommation des ménages (C), des entreprises (DIT), et de l'État ($\overline{CG}_i$), et la demande d'investissement global de tous les agents économiques ($\overline{INV}$).

$$Q_i = \sum_h C_{h,i} + \overline{CG}_i + DIT_i + \overline{INV}_i$$

L'offre et la demande de produit d'exportation s'égalisent également.

$$EXS_x = EXD_x$$

La somme des investissements exogènes sectoriels, est égale à la somme des épargnes des ménages (SH), des firmes (SF), du gouvernement (SG), et du reste du monde ($\overline{CAB}$) évalué en monnaie locale.

$$\sum_i \overline{INV}_i \cdot PC_i = \sum_h SH_h + SF + SG + \overline{CAB} \cdot \bar{e}$$

Sur le marché de travail agricole, l'offre exogène de travailleurs agricoles est égale à la demande des branches agricoles.

$$\sum_{h,agr} \overline{LS}_{h,iagr}^{agr} = \sum_{iagr} LD_{iagr}^{agr}$$

Sur le marché de travail non-agricole, l'offre exogène de travailleurs non-agricoles est égale à la demande des branches non-agricoles privés.

$$\sum_{h,inag} \overline{LS}_{h,inag}^{nag} = \sum_{inag} LD_{inag}^{nag}$$

La demande sectorielle de capital ($\overline{KD}_i$) est exogène fixé à son niveau de l'année de base.

Dans le secteur public, l'offre de facteurs (travail et capital) est également maintenu à son niveau initial ; le salaire public et le coût (de remplacement) du capital public sont maintenus en terme réel selon les formulations suivantes ;

$$w^{gsc} = \overline{wo}^{gsc} \cdot pindex$$

$$r^{gsc} = \overline{ro}^{gsc} \cdot pindex$$

$$\sum_h \overline{LS}_h^{gsc} \equiv LD^{gsc}$$

$$\overline{KS}^{gsc} \equiv \overline{KD}^{gsc}$$